

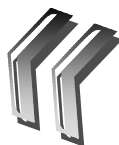


CNFR  
MOUVEMENT RURAL

RAPPORT  
D'ANALYSE

Décembre 2009

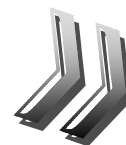
# ÉTUDE



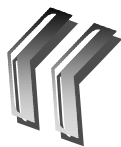
## ***LES ACTIONS AUTOUR DU PATRIMOINE RURAL***

***AU SEIN DU MOUVEMENT***

***DES FOYERS RURAUX***



Décembre 2009



## **Responsables d'étude ■**

Alain Manac'h (CNFR)  
Jean-Damien Terreaux (CNFR)  
Marcel Godreau (CRFR Pays de la Loire / FDFR Vendée)

## **Réalisation de l'étude ■**

Suivi et coordination : le groupe de travail patrimoine  
(groupe de la commission culture de la CNFR)

Chargée de mission : Mathilde Bazireau  
(FDFR Vendée)

Dates de réalisation : juin 2007-décembre 2009

## **Conception et réalisation du rapport ■**

Mathilde Bazireau

***L'étude complète et l'ensemble des actions étudiées  
sur <http://www.fnfr.org/>***



« Le patrimoine est étymologiquement défini comme l'ensemble des biens hérités du père (de la famille, par extension). En effet, patrimonium signifie héritage du père en latin ; la notion est apparue au 12<sup>e</sup> siècle. [...] D'un point de vue culturel, le "patrimoine" peut se définir comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association...) ou à une entité publique (commune, département, région, pays...) et qui est généralement préservé, restauré, sauvegardé et généralement montré au public, soit de façon exceptionnelle [...], soit de façon régulière [...]. Le patrimoine immatériel peut revêtir différentes formes : tradition, plat gastronomique, danse, chant, jeu, petit métier, vêtement..

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, et que nous devons transmettre intact ou augmenté aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain. [...].

Dès le 18<sup>e</sup> siècle, on commence à considérer le patrimoine. C'est la Révolution française qui lance la protection des biens culturels.

Depuis les années 1970, le sens du patrimoine a été largement étendu. Il ne se limite plus au cadre strict des éléments architecturaux remarquables et au patrimoine écrit et graphique, mais se consacre également aux éléments faunistiques et floristiques, paysagers, mais aussi aux langues locales ou encore au patrimoine écrit, notion qui recouvre aussi bien les manuscrits et livres rares que les collections constituées dans un but de conservation (fonds régionaux, collections thématiques...). »

Extraits du site  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine\\_%28culture%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_%28culture%29)

« Au sens large, le patrimoine rural, est aussi appelé "patrimoine de proximité" et, sans que cela minimise le moins du monde son importance culturelle, "petit patrimoine". Il peut se définir comme l'ensemble des biens matériels et immatériels, culturels et naturels, transmis entre les générations. Le patrimoine rural relève ainsi de domaines très divers : l'histoire et l'archéologie, l'architecture et les arts, les traditions orales et festives, les savoir-faire, la faune et la flore, les paysages...

A ce titre le patrimoine rural intègre les maisons, rues et places de villages, chapelles, oratoires, avec les matériaux spécifiques à chaque "pays"... , les ouvrages de gestion et d'exploitation de l'espace rural et chacun des éléments architecturaux liés à la vie des villages : canal d'irrigation, pont, bassin, lavoir (bassin public), four à pain, four à poix et à cade, moulin,...).

Le patrimoine rural constitue ainsi un bien qui appartient à l'ensemble de la collectivité. En effet, le patrimoine est le résultat des actions passées conduites par l'ensemble de la société rurale : production des paysages par les paysans et les habitants (bâti traditionnel), savoir-faire acquis et transmis par les artisans... De plus, aujourd'hui, la protection et la valorisation du paysage requièrent l'implication de tous les acteurs et la prise en compte des attentes de tous les habitants de l'espace rural : élus et experts, agriculteurs et sylviculteurs, protecteurs de la nature et chasseurs, résidents permanents et touristes...

Les composantes du patrimoine rural, en particulier les paysages, le bâti traditionnel et les savoir-faire, peuvent alors contribuer à façonner l'image des campagnes, et par-là même, à renforcer l'identité et la cohésion des communautés rurales.

Par ailleurs, valorisé au travers d'animations, de produits touristiques, artisanaux, de terroir, ce patrimoine, marchand ou non, contribue à l'attraction d'un territoire et à son économie (recettes générées, hébergement, vente de produits de terroir, emploi...). »

Extraits du site  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine\\_rural](http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_rural)

« Le patrimoine [...] est un bien reçu et à transmettre, dont la propriété intéresse tout le groupe social : il est l'héritage commun. »

« Le patrimoine rural est composé de tous les éléments constitutifs de l'histoire et de l'identité des campagnes : les paysages façonnés par l'homme au fil des siècles [...], les édifices et leur rapport à l'environnement [...], les édifices témoins des modes de vie et de pensée [...], les techniques, outils et savoir-faire [...], les traditions [...], les produits du terroir [...], les documents [...], la mémoire orale [...]. Le patrimoine rural est donc fortement lié au territoire et à l'environnement. »

M.-Laure GRUNENWALD -  
Restaurer le patrimoine rural non protégé (2007)

« Le petit patrimoine est représenté par tout témoignage, d'hier et d'aujourd'hui, d'une civilisation et qui n'est pas classé comme patrimoine national. Les Petits Patrimoines sont ces monuments qui n'ont pas comme certains châteaux ou cathédrales, la possibilité de devenir des édifices protégés en étant classés comme Monuments Historiques. »

« Le petit patrimoine, c'est aussi la richesse naturelle de notre environnement : tout paysage qu'ont modelé le temps et les éléments, voire les hommes, tout élément de ce paysage, dont on désire faire partager l'intérêt géologique ou la beauté. »

Extraits du site  
[www.petit-patrimoine.com/](http://www.petit-patrimoine.com/)

« Le petit patrimoine rural [...] comprend l'ensemble des éléments matériels ou immatériels qui témoignent des relations particulières qu'une communauté humaine a instaurées au cours de l'histoire avec un territoire. »

« Le patrimoine matériel se compose de différents éléments : les paysages [...] ; les biens immobiliers [...] ; les biens mobiliers [...] ; les produits [locaux] [...] »

« Le patrimoine immatériel se compose d'un ensemble de biens immatériels indissociables du patrimoine matériel : des techniques et des savoir-faire ; des musiques, une littérature orale, des parlers locaux issus de traditions non écrites ; des modes de sociabilité et des formes particulières d'organisation sociale. »

« Intervenir sur le patrimoine, c'est d'abord identifier sa valeur sociale, culturelle, économique. Pour ce faire, il faut le connaître – et le faire reconnaître – comme objet patrimonial, puis assurer sa sauvegarde et, éventuellement, lui trouver une nouvelle vocation dans le cadre d'un projet. C'est, enfin, assurer sa transmission aux générations futures. »

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Guide de la valorisation du patrimoine rural (2001)

« [...] de modestes témoins de la société communautaire de naguère. Si leur usage se perd, ils révèlent bien souvent l'ingéniosité de nos ancêtres qui les ont conçus en fonction de leurs besoins [...] »

« [...] les pigeonniers, les lavoirs, les fontaines, les ouvrages de pierres sèches, les fours à pain, les halles, les glacières et ces multiples petits éléments de notre patrimoine rural qui meublent encore nos villages, charment nos randonnées buissonnières et méritent d'être protégés au même titre que les grands monuments. »

André CHÂTELAIN -  
Patrimoine rural - Reflets des terroirs (1998)

« Le patrimoine est constitué par tous les éléments qui fondent l'identité de chacun des groupes humains et contribuent à les différencier les uns des autres. C'est un ensemble d'agents sociaux, de biens matériels ou immatériels, de savoirs organisés, qui se sont élaborés, transmis, transformés sur un territoire donné. Faire l'inventaire de tous ces éléments impose de prendre en considération les traits les plus variés, allant des formes d'organisation économique et sociale aux savoirs techniques ou symboliques, des moyens de communication (tel la langue ou le dialecte) aux biens matériels, traits considérés dans chaque cas comme éléments d'un tout, de ce qu'on appelle une culture. »

Pierre LAMAISON -  
Ethnologie et protection de la nature. Pour une politique du patrimoine ethnologique dans les Parcs Naturel (1982)

« On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes, et le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. »

« Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. »

Unesco - [Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel](#) - article 2 (2003)

« Font partie du patrimoine culturel rural : les immeubles, formant [...] l'architecture rurale [...]; les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant [...] de l'exploitation des ressources de la nature [...]; les produits du terroir adaptés aux conditions locales et des besoins des hommes qui les ont élaborés [...]; les techniques, outils et savoir-faire qui en ont permis la création [...]. »

« On ne saurait parler de patrimoine culturel rural sans se référer à une double évidence : les hommes qui s'en servent, qui en vivent et qui ont souvent pris une part décisive à la survie de ces biens ont la conscience de plus en plus claire et affirmée que cet ensemble leur appartient. Mais en même temps, l'espace rural, avec le patrimoine qu'il représente et contient, est désormais considéré, à part égale, comme le bien et le lieu de tous les hommes, ceux des villes comme ceux des campagnes. »

« Un bien patrimonial est celui dans lequel les hommes se reconnaissent à titre individuel et collectif. »

« C'est à la société d'indiquer ce qu'elle considère comme essentiel, quels sont les objets marqueurs d'identité qu'elle a l'intention de conserver et valoriser pour se sentir bien chez elle et continuer à y vivre, tout en y accueillant d'autres groupes. »

Isac CHIVA - [Une politique pour le patrimoine culturel rural](#) (1994)

« Les éléments constitutifs – des objets naturels aux savoirs, aux techniques, aux façons de communiquer, aux imaginaires sociaux – sont extrêmement hétérogènes dans leur nature. Ce qui implique que les modes d'intervention et d'observation doivent s'adapter à cette hétérogénéité. Les changements qui affectent le patrimoine rural relèvent d'un processus incessant, complexe, marqué constamment par des disparitions et des créations. »

Isac CHIVA - Citations

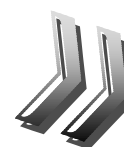
« Le paysage [...] [est] un témoin privilégié de notre histoire culturelle. »

Jean-Robert PITTE - [Histoire du paysage français](#) (1983)

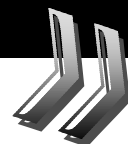
« Le paysage est l'expression observable par les sens (la vue, l'odorat, l'ouïe), à la surface de la terre, de la combinaison entre la nature, les techniques et la culture des hommes. Il est essentiellement changeant et ne peut être appréhendé que dans sa dynamique, c'est à dire l'histoire qui lui restitue sa 4<sup>e</sup> dimension ».

« En se situant à l'encontre de toute position naturaliste et quantitative, on peut dire que le paysage est la réalité de l'espace terrestre perçue et déformée par les sens et que son évolution repose entièrement entre les mains de l'homme qui en sont ses héritiers, ses auteurs, ses responsables. »

Jean-Robert PITTE - Citations

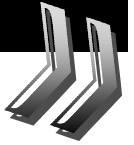






|  |    |
|--|----|
| Préambule .....  | 9  |
| Introduction.....  | 11 |
| Partie 1 : Une étude sur la question du patrimoine.....          | 13 |
| 1. La genèse du projet d'étude .....                             | 13 |
| 2. Les objectifs de l'étude .....                                | 15 |
| 3. Des définitions préalables .....                              | 15 |
| 4. La méthodologie mise en œuvre .....                           | 19 |
| Partie 2 : Les actions « patrimoine » du mouvement.....          | 23 |
| 1. Les actions repérées .....                                    | 23 |
| 2. Les actions sélectionnées .....                               | 25 |
| 3. Les actions et leurs applications.....                        | 28 |
| Partie 3 : L'intérêt et l'impact d'actions « exemplaires » ..... | 34 |
| 1. Le constat de départ.....                                     | 34 |
| 2. L'action .....  | 38 |
| 3. La mise en œuvre.....   | 42 |
| 4. Les résultats .....   | 45 |
| 5. Le financement .....  | 49 |
| 6. Les perspectives.....   | 53 |
| Conclusion.....  | 55 |
| Bibliographie.....   | 57 |
| Table des illustrations .....                                    | 59 |
| Table des matières.....  | 60 |
| Annexes .....  | 62 |





La Confédération nationale des Foyers ruraux vous présente ici l'étude réalisée pendant 3 ans sur l'ensemble du réseau, sur le thème du patrimoine rural. Où les foyers ruraux et associations du mouvement ont-ils investi dans ce domaine, sur quelles thématiques, avec quelles finalités et quelles méthodes ?

## ***Pourquoi cette étude ?***

Notre mouvement avait besoin de ce travail comme une vérification de son identité, un retour sur sa propre histoire. Voilà 60 ans, en effet, que des foyers ruraux et des associations se sont impliqués en matière de patrimoine rural. Voilà 60 ans que ces associations, sur l'ensemble du territoire, développent leurs racines sur la formidable identité naturelle, matérielle et humaine de nos bourgs et de nos villages pour y faire fleurir des activités qui sont du théâtre, de la musique, du conte, de la danse, des activités artistiques diverses, des collectages, des expos, de l'animation touristique, bref, tout ce qu'on appelle la culture. Il nous fallait vérifier que les foyers ruraux se nourrissent bien encore aujourd'hui de l'histoire et de l'identité de nos campagnes, du terreau que constitue la formidable accumulation des strates déposées par la vie et par les hommes. Il nous fallait vérifier que, les pieds dans leur terroir, ces hommes et ces femmes sont toujours capables de transcender collectivement l'histoire de leurs ancêtres pour en faire les fondations de leur culture et préparer demain.

Nous voulions aussi mesurer notre capacité à sauvegarder, parmi les matériaux, le bâti, les gestes, les savoir-faire, l'histoire locale, le matériel et l'immatériel, ce qui nous semble important à conserver, pour conforter une civilisation et donner un sens à la marche de notre humanité. Nous savons aujourd'hui que nous menace un formidable risque d'uniformisation, alors que tout autour de nous l'érosion déployée par le vent de l'histoire contribue chaque jour à faire disparaître les traces du génie humain déployé depuis des millénaires. Le milieu rural, désormais minoritaire en importance économique et humaine, court le risque de voir son histoire si riche tomber dans le caveau des oubliettes...

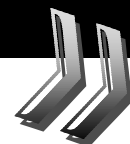
Nous voulions encore mesurer notre capacité à donner une dimension sociale et sociétale à ces activités. Comment notre réseau, nos associations, pratiquent le partage des savoirs, la dimension collective, l'animation et la recherche de cohésion sociale ? Comment tirer parti de ce travail sur le patrimoine pour transmettre cette accumulation de savoirs aux générations montantes ? Comment, à travers les actions sur le patrimoine, faire en sorte que des hommes et des femmes d'aujourd'hui se retrouvent pour se former, vivent ensemble des moments de partage, créent des nouveaux moments de loisirs et de culture ?

Nous voulions aussi appréhender l'impact de ces activités sur le développement local. L'exploitation touristique d'un site restauré, la création d'un festival, la publication d'un livre ou d'une revue, la restauration d'un site naturel, l'organisation d'un chantier de jeunes, peuvent-ils contribuer à créer de l'activité économique, à créer des emplois, à redonner du dynamisme local, à assurer des retombées économiques et sociales sur le territoire. Le patrimoine rural peut-il être un gisement économique, en même temps qu'une démarche de développement durable ?

Nous avons aussi regardé « l'art et la manière » du travail de nos associations. Comment faisons-nous vivre notre éthique, nos valeurs, à travers ces activités ? Comment jugeons-nous les actions patrimoniales au regard de l'éducation populaire, de la vie sociale, du souci de pérennité, du souci de transférabilité, de l'inter-génération, de la place du bénévolat, de la pratique du partenariat ? C'est ce que nous avons appelé les « bonnes pratiques », de façon à les donner en exemple à d'autres acteurs.

Ce long travail nous a permis de repérer 235 actions sur l'ensemble de la France, et nous a beaucoup appris sur l'identité de notre réseau, sur sa vitalité, et sur sa capacité à intégrer le patrimoine comme un chantier... pour une nouvelle jeunesse.

Marcel Godreau



Le patrimoine est un sujet qui mobilise de nombreux acteurs : services ou agents de l'État, collectivités, professionnels (artisans, architectes, artistes, etc.), fondations, particuliers..., aux côtés desquels se placent les associations. Elles ont pour particularités de s'engager autour d'objets patrimoniaux peu identifiés ou peu reconnus par les politiques publiques ; de traiter d'un patrimoine très diversifié qu'elles sauvegardent, qu'elles défendent, qu'elles protègent, qu'elles valorisent ; et de développer des activités territorialisées – les associations du patrimoine sont attachées à un pays, à un village.<sup>1</sup>

Repérer et recenser les associations qui traitent du patrimoine relève toutefois de la gageure. Jusqu'à une période très récente il n'existait pas de source nationale dans ce domaine. La mesure de leur représentation reste difficile car elles constituent un champ dont les limites sont imprécises, et les activités qui les caractérisent ne sont pas toujours visibles dans leur dénomination.

La Fédération Patrimoine-Environnement (ex FNASSEM) a entamé le recensement des associations créées depuis 1997 à partir des déclarations de création ou de modification d'objet parues au Journal officiel. « *Faute d'une rubrique dédiée [...] c'est par une recherche de mots clefs dans le titre et dans l'objet que l'on peut estimer leur nombre et les classer selon leur objet, leurs objectifs et leurs champs d'action.* ». L'auteur précise plus loin que « *Les associations du patrimoine, non répertoriées en tant que telles au Journal officiel, connaissent [...] un fort dynamisme de création ces dernières années. C'est ce que révèle une étude menée à la demande du ministère de la culture qui recense, entre 1997 et 2000, 2241 créations d'associations et modifications d'objet dans le domaine du patrimoine et du cadre de vie [...].* »

Une étude de 1999-2000 réalisée par le Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Administration et le Territoire (CERAT) détaille par ailleurs l'évolution de ces associations. Depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, on est passé de l'étude à la sauvegarde puis à la valorisation. La décennie 1970 apparaît comme la période charnière à partir de laquelle s'amorce véritablement le mouvement de création d'associations du patrimoine. Au cours des années 1980 le mot patrimoine apparaît dans les titres des associations, tandis que « les amis de ... » et la « société d'histoire... » reculent. On note enfin depuis les années 1990 qu'apparaît la volonté de faire du patrimoine le centre d'une activité collective.<sup>2</sup>

Cependant, les associations qui travaillent autour du patrimoine ne sont pas toujours tournées seulement vers lui, ce qui rend leur identification d'autant plus malaisée. Pour certaines, le patrimoine n'est pas l'objet principal mais le médium qui leur permet d'atteindre un but autre. On sait cependant de manière empirique que de très nombreuses associations se consacrent en totalité ou en partie au patrimoine. La thématique est très vaste, les aires d'intervention diverses et les champs d'action multiples.

## **Sensibiliser, mobiliser, éduquer...**

La Confédération nationale des foyers ruraux (CNFR) a souhaité sa propre définition, celle dont s'emparent les femmes et les hommes qui sont les forces vives du réseau. Tour à tour chercheurs, collectionneurs, restaurateurs, guides ou artistes, ils se font passeurs de mémoire et de savoirs. Selon Jacques Malet « *[...] le monde associatif patrimonial évolue. Les attitudes et les objets changent. Les "valorisateurs" ont supplanté les "sauvegardiens"* »<sup>2</sup>. Les membres du mouvement des foyers ruraux vont plus loin : ils sont sensibilisateurs, éducateurs, mobilisateurs, animateurs.... C'est ce

<sup>1</sup> TOLILA Paul (sous la direction de), « Les associations culturelles », pp 1-5

<sup>2</sup> MALET Jacques, La France associative en mouvement - Quatrième édition, pp 8-9. Les rubriques dont il est question font référence au répertoire du Journal officiel.

que souligne de multiples façons l'étude présentée dans ces pages. Les membres du mouvement des foyers ruraux s'expriment par la voix du patrimoine d'une manière qui leur est propre. C'est ce que conforte cette étude.

*« Environ la moitié des associations adhérentes au mouvement sont des foyers ruraux, dont l'objectif est de rassembler l'ensemble des habitants des villages autour d'activités très diversifiées. L'autre moitié est constituée d'associations rurales, qu'elles soient généralistes ou spécialisées (tourisme vert, valorisation du patrimoine, théâtre amateurs, diffusion culturelle en milieu rural, animation jeunesse, etc.). »<sup>3</sup>*

### **Le patrimoine, faire-valoir du monde rural...**

Étudier les actions patrimoniales du réseau des foyers ruraux a été une opération dont l'ambition était de repérer un maximum d'actions développées sur les territoires ruraux, de connaître et de mieux comprendre des réalités locales, de valoriser ce travail effectué et de donner des clés, des outils pour l'avenir.

Il en résulte le constat que les associations du mouvement constituent une part non négligeable des acteurs associatifs du patrimoine. Il est toujours difficile d'être exhaustif lorsqu'on conduit une enquête – et en conséquence regrettable de passer à côté d'actions et d'acteurs que l'on sait riches et remplis de sens, mais le taux de réponses a été très satisfaisant. Ainsi mises en lumière, les actions qui s'appuient sur le patrimoine au service des territoires ruraux démontrent qu'elles sont porteuses des valeurs qui caractérisent le réseau : la rencontre, l'échange, la connaissance mutuelle, le renforcement de l'identité locale, l'ouverture à l'autre, etc. Les femmes et les hommes du mouvement des foyers ruraux s'appuient sur le patrimoine pour se mettre au service de leurs territoires ; le patrimoine est un faire-valoir du monde rural et de ses habitants.

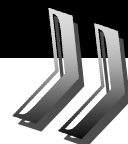
La CNFR tient évidemment à remercier toutes les unions et fédérations régionales, les fédérations départementales et les structures locales qui se sont mobilisées pour répondre à cette étude. Leur concours a permis de donner du sens au projet initié en 2007. Elle salue également la créativité, le dynamisme et la prolifération qui règnent au sein du réseau sur la thématique du patrimoine en particulier. Merci encore aux membres du groupe patrimoine qui ont diligenté la méthodologie, qui ont été des relais auprès des territoires pour faire remonter les actions, qui ont procédé à la sélection des actions, qui ont aidé à l'élaboration du questionnaire d'enquête, qui ont accompagné la mission sur toute sa durée. La CNFR adresse enfin toute sa reconnaissance à celles et ceux qui s'engagent.

Le présent rapport s'attache à rendre compte le plus fidèlement possible de la motivation, du déroulement et des résultats de l'étude. La première partie permet de contextualiser ce travail au sein de la CNFR, d'en définir les grands objectifs et précise la méthodologie mise en œuvre pour y répondre. Les travaux conduits ont donné lieu au repérage des actions déployées par les associations du mouvement sur tout le territoire national. L'inventaire qui en découle est présenté dans un deuxième temps. Une sélection a été opérée parmi celui-ci, selon des critères bien spécifiques. Le questionnaire qui a été appliqué aux actions choisies a permis d'en affiner l'étude. Au-delà de leur quantification et leur qualification, cette sélection cherche à montrer la diversité des actions menées tant par leurs organisations ou leurs thématiques que par leur impact sur les territoires. Les données ainsi collectées ont été traitées par analyse de contenu. La dernière partie de ce document détaille ainsi comment se traduisent les actions patrimoniales du mouvement sur le terrain, ce qu'elles apportent, ce qu'elles entraînent, qui elles touchent, etc.

À la lecture de ces quelques pages se dessinent plus finement les contours de ce en quoi consistent l'implication et l'investissement des foyers ruraux pour leurs patrimoines, pour leurs territoires, pour les populations rurales.

---

<sup>3</sup> CNFR, « Le mouvement », <http://www.fnfr.org>



*Le conte, la danse, le cinéma, le théâtre amateur sont des sujets qui, ces dernières années, ont fait l'objet d'études et de publications. Pourquoi un zoom sur ces pratiques en particulier ? Parce que sur le terrain, dans le réseau, les foyers ruraux et associations s'approprient ces disciplines pour animer le milieu rural, pour vivre ensemble, pour partager, pour porter haut les couleurs de l'éducation populaire et citoyenne. Cependant la liste n'est pas close. On s'interroge çà et là sur la question du patrimoine rural notamment. Et sans beaucoup creuser le sujet, il s'avère qu'elle est un grand champ d'intervention... et d'invention.*

*Il faut en savoir davantage. Le groupe patrimoine est relancé, l'étude sur les pratiques du réseau est lancée. Une étude pour quelles raisons ? Parce que la CNFR tient à poursuivre son rôle de force de propositions, d'incitation, d'accompagnement et de formation....*

## 1. La genèse du projet d'étude

### ■ L'historique de l'étude

La commission culture de la CNFR rassemble de nombreux groupes de réflexion autour de différentes disciplines culturelles – cinéma, théâtre, musique, danse, conte, etc. – et trouve intérêt à se mobiliser de nouveau également sur la thématique du patrimoine rural. Par le passé des réalisations ont déjà vu le jour : organisation de formations sur le thème de « La gestion, la valorisation, la communication du patrimoine culturel » dans les années 1990-1991 ; parution de *Des villages qui bougent* en 1997 avec la collecte dans le mouvement d'exemples d'actions, dont certaines concernaient le patrimoine ; édition d'un dossier thématique d'un numéro du magazine *Animer* en 2001 ; conduction d'actions en départements et en régions sur ce même thème<sup>4</sup>, etc.

Dans le cadre du projet @uprès<sup>5</sup>, un chef de projets de la CNFR s'empare de la question du patrimoine rural comme terrain d'expérimentation, et, entre 2004 et 2005, travaille en collaboration avec la Confédération des foyers ruraux des Pays de la Loire : identification et traitement des actions patrimoine dans les Pays de la Loire, et édition d'un document de présentation de ces actions portées par le mouvement sur le territoire. Le choix s'est porté sur les Pays de la Loire car le patrimoine dans l'ensemble de son champ (paysage, bâti, savoir-faire, etc.) est quantitativement et qualitativement bien représenté dans la région. C'est de plus un domaine investi par de nombreux adhérents des 3 fédérations départementales. Et c'est enfin un thème qui peut être fédérateur, qui peut devenir le support d'un travail collectif et permettre de relancer des activités communes.

<sup>4</sup> FNFR, *Des Villages qui bougent*, pp 17, 25, 44, 49, 52-53, 54, 69, 71, 72, 77, 84-85, 86-87, 88-89, 92, 101, 104, 109, 111, 115, 117, 123, 124, 125, 129, 146, 149, 153, 164-165, 170, 178, 182, 186, 188, 189, 199, 205, 206, 207, 208, 212, 227, 237, 238, 250, 256, 258, 263, 266, 267, 284-285, 289, 290, 292, 303, 305, 306-307, 308, 314, 330, 342-343, 351, 352, 353, 362-363, 374.

<sup>5</sup> @uprès : projet de la CNFR qui vise à mettre en place une Université Rurale Permanente, c'est à dire un dispositif d'information et de mutualisation du mouvement rural en utilisant les TIC. L'utilisation de ces outils doit permettre de faciliter l'identification, le recensement, la capitalisation et la mutualisation d'expériences des acteurs de terrain et améliorer ainsi l'efficacité du dispositif d'animation et formation des acteurs du milieu rural suivant les principes de l'éducation populaire dont se réclame le mouvement des Foyers Ruraux. Des recherche action dans des entrées thématiques doivent permettre de formaliser des démarches, construire des outils permettant de construire et faire vivre l'université permanente. (Projet en sommeil aujourd'hui.)

Parallèlement à cela, et en partie grâce à l'engouement suscité par l'action régionale, la Fédération de la Vendée crée un poste de chargé de mission patrimoine rural pour mobiliser les adhérents du département et les fédérer autour d'un thème commun. Cette fédération devient alors une structure référente en matière de patrimoine.

En 2006, dans le cadre de la mise en réseau des compétences du mouvement, la CNFR délègue une mission d'enquête sur le patrimoine rural – longtemps souhaitée, jamais tentée – à une de ses structures adhérentes qui assure ce travail d'intérêt national. Du fait de son expérimentation conduite en 2004-2005, la Confédération des Pays de la Loire (CRFR) est celle-ci. La Confédération désigne la Fédération de Vendée, en la personne de Mathilde Bazireau, pour la mener. Le projet est lancé, soutenu par le ministère de la Culture.

Depuis le 21 mai 2007, date à laquelle s'est constitué et réuni un groupe de travail sur ce thème, l'enquête est ouverte. Le postulat de départ : dresser un état des lieux sur les actions des foyers ruraux et associations du mouvement dans le cadre du patrimoine rural. Autrement dit, il s'agit d'étudier comment les associations du mouvement s'appuient sur le patrimoine rural pour créer et innover, pour valoriser, animer et développer leurs territoires.

### ■ **La convention**

La convention qui lie la CNFR et la CRFR des Pays de la Loire a été signée pour 3 ans. Son objet : dresser un état de la situation des bonnes pratiques dans le réseau en matière de patrimoine rural, grâce à un financement du ministère de la Culture et de la Communication notamment.

Voici les étapes du travail telle que la mission a été prévue :

- ▶ Année 1 (2006-2007) : conduite de l'étude (constitution du comité de pilotage, problématisation, élaboration du questionnaire, réalisation de l'enquête) ;
- ▶ Année 2 (2007-2008) : analyse et restitution des résultats (productions écrites, organisation d'une université rurale nationale) ;
- ▶ Année 3 (2008-2009) : production et diffusion des résultats. L'étude s'achève avec la publication du rapport de synthèse, en décembre 2009.

### ■ **La mobilisation des acteurs**

Les acteurs de l'étude ont été mobilisés à plusieurs niveaux. Mathilde Bazireau, salariée de la FDFR de Vendée, a été chargée de la mission d'enquête : proposition de la méthodologie, réalisation de l'état des lieux, formalisation de la synthèse de l'étude et coordination des actions de restitutions.

L'accompagnait le groupe de travail patrimoine, dont les rôles essentiels ont été de problématiser l'étude et d'en réaliser le suivi, de valider les propositions de la chargée de mission, d'évaluer les décisions prises et les moyens consommés, et de prévoir si nécessaire des ajustements/avenants.

Marcel Godreau, Président de la Confédération des Pays de la Loire et de la Fédération Vendée était le référent bénévole, et Alain Manac'h, délégué général, et Jean-Damien Terreaux, chargé de culture, les référents nationaux pour l'organisation et la coordination de la mission.

## 2. Les objectifs de l'étude

« *Quels liens entre le patrimoine rural en tant que tel, et l'action des foyers ruraux et associations ?* » ; « *Comment les associations s'appuient sur le patrimoine rural pour créer, animer, développer... ?* » ; « *Quel patrimoine rural ?* » ; « *Quelles actions sur ce patrimoine ?* » ; « *Quelles répercussions ont ces actions ?* », etc. De nombreuses questions étaient restées jusqu'alors sans réponse, ou bien celle-ci n'était que partielle. L'étude enclenchée est élaborée de manière à compléter ces réponses.

Quatre objectifs motivent la réalisation de l'étude :

- ▶ repérer les « bonnes pratiques » en terme d'actions sur le patrimoine au sein du mouvement des foyers ruraux ;
- ▶ observer et examiner comment ces pratiques éclairent le patrimoine, au regard d'expériences de structures du réseau, et peuvent servir d'exemples pour des porteurs de projets ;
- ▶ constater et comprendre comment le patrimoine participe à l'animation et au développement des territoires ruraux ;
- ▶ rendre visible l'action des foyers ruraux auprès des partenaires.

Le mouvement tel qu'il est entendu dans le cadre de l'étude est composé des fédérations départementales, des unions ou fédérations régionales, des comités sportifs et des structures locales.

Les premières réflexions visant à affiner les buts d'un tel travail d'enquête conduisent à identifier trois hypothèses de recherche, hypothèses qui guideront l'élaboration des outils de l'étude :

- ❶ Les foyers ruraux participent au développement durable des territoires ruraux.
- ❷ Les foyers ruraux permettent aux populations rurales de s'approprier leur patrimoine et de l'ouvrir aux autres.
- ❸ L'action des foyers ruraux souligne la diversité et la pluralité du patrimoine rural.

## 3. Des définitions préalables

Avant de débiter tous travaux, deux points primordiaux de l'intitulé de l'étude « *dresser un état de la situation des bonnes pratiques dans le réseau en matière de patrimoine rural* » nécessitent d'être préalablement précisés : à savoir ce qui a été entendu sous les termes « patrimoine rural » et « bonnes pratiques ».

### ■ Le patrimoine rural

Le patrimoine, c'est quoi ? Tâche ardue que celle d'en donner une définition. La littérature est des plus prodigues sur la question<sup>6</sup>. On s'accorde à dire que c'est le fruit d'une transmission, de génération en génération, c'est ce qui identifie, à ses propres yeux, aux yeux des autres. Par convention, le patrimoine relève soit de l'ordre du matériel soit de l'ordre de l'immatériel. Font ainsi partie du patrimoine : d'un côté l'habitat et les monuments, les produits du terroir, les vêtements traditionnels, les outils, les œuvres d'art, les paysages ; et de l'autre les savoir-faire, les rites, les parlers locaux, les traditions et légendes, les manifestations sociales et culturelles, etc.

---

<sup>6</sup> Cf. les extraits de définitions indiqués pages 3, 4 et 5 de ce rapport.

Le patrimoine rural c'est quoi ? « [il] se définit au sens le plus large comme l'ensemble des biens matériels et immatériels à caractère naturel, culturel, architectural que nous transmettons aux générations futures. Constitutif de notre identité, il peut être porteur de développement culturel et économique. Valorisé au travers de produits touristiques, artisanaux, de terroir, etc., marchand ou non, il contribue à la valeur attractive d'un territoire. En constante évolution, le patrimoine est un bien commun issu d'une production de l'ensemble de la société. Cet héritage commun est un levier non négligeable pour le développement du territoire, le patrimoine rural. »<sup>7</sup>

### **Histoire d'une notion**

La notion de patrimoine a traversé l'histoire en évoluant, en intégrant peu à peu de nouveaux éléments<sup>8</sup>. Jusqu'à la Révolution française le patrimoine désignait avant les biens privés et transmissibles de l'église et de la cour. Depuis ce tournant de l'histoire, les biens confisqués deviennent à la fois la propriété collective des citoyens et le ciment de l'identité nationale. Mais pendant plusieurs décennies la notion de patrimoine s'arrête à ce qui se rapporte à la nation : aux objets et monuments majeurs, définis selon des critères esthétiques, artistiques et historiques. Le reste du bâti mineur n'est pas considéré comme valant la peine d'être sauvegardé. Petit à petit, le patrimoine revêt davantage de formes et ne s'applique plus seulement à la « haute culture ». Il s'étend à l'architecture rurale et aux paysages, au patrimoine ethnologique (savoir-faire, techniques, traditions), aux produits du terroir. Dans son rapport pour le ministère de la Culture<sup>9</sup>, Isac Chiva souligne que « les interrogations ne se focalisent plus sur la nation mais sur la société [...]. En changeant de registre, on est passé d'une conception du patrimoine, somme de témoignages du passé, beaux, exceptionnels et irremplaçables, à celle d'une collection d'artefacts quotidiens, représentatifs de genres de vie qui ont disparu ou qui disparaissent [...] ». ».

Yannick Sencébé poursuit sa définition du patrimoine en présentant les analyses d'experts. Il fait notamment apparaître deux interprétations de l'extension de la notion de patrimoine : entre « nouvelle éthique d'un lien entre générations » (« nous ne sommes pas propriétaires mais dépositaires du passé ») et « symptôme d'une crise de la modernité » qui révèle « une peur de l'oubli du passé, la volonté d'y puiser des modèles pour demain, une certaine philosophie humaniste qui nous inscrit comme "maillon d'une chaîne qui nous dépasse". ». Cette extension de la notion de patrimoine a pour effets la multiplication des acteurs et des politiques du patrimoine, l'apparition de nouvelles compétences professionnelles. Les collectivités territoriales ont un rôle croissant, les niveaux d'intervention s'entrecroisent, les volontés politiques locales ou régionales sont multiples... On assiste de plus depuis les années 1970, et surtout 1980, à une véritable fièvre patrimoniale à travers notamment la multiplication des associations de préservation du patrimoine, en réponse à la "demande sociale". Avec ces nouveaux acteurs, se développent de nouveaux usages et donc de nouveaux enjeux (souvent conflictuels).

« L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine s'inscrit dans un contexte socio-politique donné [...]. [...] le patrimoine n'existe pas a priori : il devient un objet d'étude à partir du moment où l'on s'intéresse aux discours de ceux qui le font exister. »

### **L'action des associations sur le patrimoine rural**

Elles sont de création souvent récente ; leur terrain d'action privilégié est la commune ; leurs activités dominantes sont l'étude, la défense, la restauration et l'animation. Voici en quelques traits le profil des associations du patrimoine que dresse l'étude du CERAT<sup>10</sup>. Le patrimoine dont elles s'occupent est d'abord le patrimoine dit « non protégé ». Toujours selon cette enquête, cela concerne plus précisément : le patrimoine monumental (maisons, églises, monuments, petit patrimoine...), le patrimoine écrit (archives, livres anciens, photos, cartes...), le patrimoine archéologique, le patrimoine mobilier (objets, machines...), le patrimoine industriel, le patrimoine relatif à un « lieu de mémoire », le patrimoine de traditions (fêtes, cérémonies...), le patrimoine ethnologique (costumes...),

<sup>7</sup> Source, « Qu'est ce que le patrimoine rural ? », <http://www.source.asso.fr>

<sup>8</sup> SENCÉBÉ Yannick, La patrimonialisation du rural

<sup>9</sup> CHIVA Isac, Une politique pour le patrimoine culturel rural, p. 6

<sup>10</sup> TOLILA Paul (sous la direction de), « Les associations culturelles », pp 5-11

le patrimoine naturel (paysages, plantes...), le patrimoine préhistorique ; le patrimoine linguistique, etc. Au travers du patrimoine, leur action contribue ainsi « à mieux identifier les territoires, à les spécifier en y cherchant des repères historiques, en promouvant telle ou telle trace qui peut "faire mémoire". », participe au développement local en favorisant le lien social et la mise en économie, et a comme finalité la transmission.

Les données présentées ci-dessus s'entendent sans dissimilitude significative pour les milieux urbains, périurbains et ruraux. On s'aperçoit que les valeurs qui sous-tendent une action patrimoniale correspondent tout particulièrement à celles globalement défendues par les foyers ruraux et associations du mouvement. Par ailleurs il ressort de l'étude du CERAT que les associations du patrimoine prennent de la distance vis à vis de fédérations – elles ne leur reconnaissent pas un rôle primordial en tant que chefs de file ou garants de leur cause –, et c'est bien ce en quoi se distingue le mouvement des foyers ruraux. D'une part sa force et sa reconnaissance viennent bien du fait de faire réseau, d'autre part le patrimoine n'est pas sa préoccupation unique. Les foyers et les associations rurales contribuent d'abord à la vitalité des territoires ruraux. Pour cela ils développent de multiples activités de loisirs, sportives, culturelles, dont certaines s'appuient sur la valorisation des patrimoines ruraux. Non dans une démarche nostalgique ou conservatrice, l'attention accordée à ces patrimoines permet avant tout de construire le milieu rural de demain.

### **La classification européenne du patrimoine rural**

Pour mener l'étude concernant le réseau des foyers ruraux, la proposition qui est faite est celle de s'appuyer sur la classification du patrimoine rural établie au niveau européen<sup>11</sup>. Celle-ci est décrite dans un guide en préambule duquel est donnée la définition suivante : « Jusqu'à ces toutes dernières années, une définition très restrictive était donnée du patrimoine rural considéré comme comprenant les édifices associés à l'exploitation agricole et surtout le « petit patrimoine rural » comme les lavoirs, les moulins ou les chapelles. Aujourd'hui les aménageurs donnent au patrimoine une définition plus large, il comprend l'ensemble des éléments matériels ou immatériels qui témoignent des relations particulières qu'une communauté humaine a instaurées au cours de l'histoire avec un territoire. ».

#### *« Le patrimoine matériel*

*Ce patrimoine est le plus facile à localiser. Il se compose de différents éléments : les paysages, car ils sont le résultat d'une action séculaire de l'homme sur le milieu ; les biens immobiliers qui sont aussi bien les bâtiments d'exploitation agricole que ceux liés à l'artisanat, l'industrie, la villégiature ou la vie collective et qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural ; les biens mobiliers qui relèvent aussi bien d'usages domestiques [...] que religieux [...] ou festifs [...] ; les produits qui résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de culture, d'élevage, de transformation et de préparation. Ce sont aussi bien des variétés végétales [...], des races animales locales que des produits plus [...]. »*

#### *« Le patrimoine immatériel*

*Ce patrimoine se compose d'un ensemble de biens immatériels qui sont indissociables du patrimoine matériel : des techniques et des savoir-faire qui ont permis la création des paysages, la construction de maisons, la fabrication du mobilier, l'élaboration de produits de terroirs ; des parlers locaux, des musiques, une littérature orale issus de traditions non écrites. Ces modes d'expression témoignent d'une inscription particulière de la communauté sur son territoire et plus généralement d'une façon particulière d'être ensemble. On inclut ici les contes et légendes qui mettent en scène des individus ou des sites qui font partie de l'histoire locale ainsi que les noms des lieux (toponymes) qui reflètent des usages ou des représentations particulières ; des modes de sociabilité et des formes particulières d'organisation sociale comme certaines coutumes ainsi que des fêtes (calendaires, agricoles, etc.). Tous ces éléments constituent un patrimoine vivant. Les différents acteurs du monde rural, en désignant et en s'appropriant ces éléments, leur confèrent un sens pour la collectivité et leur valeur patrimoniale. »*

<sup>11</sup> CEMAT, Guide européen d'observation du patrimoine rural, pp 8-9 et 41-75

La classification comporte sept grands chapitres, ensuite déclinés très précisément :

- ▶ Le paysage (l'organisation de l'espace, les paysages agraires, les voies de communication, les aménagements de proximité) ;
- ▶ Le bâti ou biens immobiliers : structures permanentes avec murs et toit (le bâti historique, la ferme maison d'habitation, les bâtiments d'exploitation agricole, le bâti artisanal et industriel, le bâti collectif) ;
- ▶ L'espace privé : vie de famille et son organisation, les relations avec l'entourage (vie privée, espace privé, sociabilité) ;
- ▶ L'agriculture et la pêche : deux activités essentielles du monde rural (les cultures, les pratiques de culture, l'élevage et ses pratiques, la pêche en eau douce, la pêche sur le littoral) ;
- ▶ L'alimentation : habitudes et produits locaux (les aliments de la région, les produits emblématiques, les recettes traditionnelles, l'alimentation traditionnelle) ;
- ▶ Artisans et industries : métiers de la fabrication coexistant avec l'agriculture (métiers traditionnels et savoir-faire liés à la construction, l'habillement, l'outillage, l'élevage ; les fabrications industrielles locales) ;
- ▶ La vie collective : partage d'un même environnement communautaire (les fêtes, les marchés, foires, commerces itinérants, la culture communautaire – littérature orale, musique et danse, costume, jeux et sports –, les langues et la toponymie).

### ■ **Les bonnes pratiques**

Cette étude des actions patrimoniales se doit d'être le reflet des valeurs défendues par le mouvement des foyers ruraux. Elle n'est donc pas seulement une liste de projets mais révèle bien ce qui motive les acteurs du réseau à s'engager : « *faire que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité ; promouvoir le fait associatif pour une démocratie participative ; contribuer à l'émancipation des individus et à l'émergence d'une société fraternelle, dans la continuité historique des fondateurs de l'éducation populaire ; favoriser l'épanouissement des individus en permettant l'accès de tous à des pratiques culturelles et artistiques, ainsi qu'à des moments de formation tout au long de la vie ; lutter contre la fracture sociale et l'isolement des individus.* »<sup>12</sup>. Si une action est en phase avec ce qui guide ces acteurs de l'éducation populaire au cœur des territoires ruraux, alors elle est considérée en tant que « bonne pratique ».

Les bonnes pratiques dont le fond repose sur le thème du patrimoine rural se définissent selon de nombreuses qualités. Revenir sur ce qui caractérise les bonnes pratiques permet bien de s'assurer qu'on ne s'écarte pas des valeurs intrinsèques au mouvement rural. Une action patrimoniale qui se définit donc en terme de « bonne pratique » a pour qualités :

- ▶ Transmettre des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être. L'ensemble de ces savoirs liés au patrimoine – qui sont des gestes, de la mémoire, de l'histoire, etc. – participe à la définition d'une culture commune et partagée dans un objectif d'appropriation.
- ▶ Développer une démarche pédagogique, qui sensibilise, qui informe, qui forme. La transmission des différents savoirs et des expériences passe par la mise en œuvre de moyens adaptés qui favorisent l'éducation pour tous et par tous.
- ▶ Favoriser l'éveil à la compréhension historique collective, c'est-à-dire savoir replacer l'objet patrimonial dans son histoire, et son évolution dans un contexte particulier. Cela contribue alors à une meilleure compréhension du monde dans lequel on vit et une meilleure compréhension du monde vers lequel on va.

---

<sup>12</sup> CNFR, « Le mouvement », <http://www.fnfr.org>

- ▶ Faire prendre conscience de la valeur de son environnement, notion prise dans sa définition la plus large, soit ce qui entoure l'Homme et ses activités : environnement matériel (composants naturels, paysages, habitats, populations, etc.) ou immatériel (économique, social, sociétal, etc.).
- ▶ Créer un lien entre l'action de l'association et les populations qui l'entourent. Rendre visibles les acteurs ruraux du patrimoine et les actions qu'ils mènent aux populations locales. On y voit un double objectif : celui de faire connaître, et au-delà, de valoriser l'intérêt et l'importance de ces actions véritablement au service des territoires ruraux et de leurs habitants.
- ▶ Permettre d'agir ensemble, favoriser le faire collectif, car c'est à travers ces initiatives que les liens se nouent, que l'éducation prend forme, que les transformations de la société se réalisent.
- ▶ Générer du lien social renouvelé. Ce lien se traduit non seulement entre les générations, ce qui est le propre du patrimoine, mais aussi à l'intérieur même des générations, ou encore entre les populations d'un territoire ou de plusieurs territoires (du local à l'international). Se rencontrer, échanger, faire ensemble autour de ce qui rassemble et autour de ce qui diffère, dans un souci de mieux comprendre, accepter et apprécier les diversités.
- ▶ Apporter de la vie pour des villages animés et vivants, pour des échanges ville/campagne favorisés, l'animation étant la vocation première des foyers ruraux et associations du milieu rural.

On remarquera que le critère de transmission est une notion transversale omniprésente. Elle n'est donc pas un critère de choix, elle va de soi dans l'ensemble des actions patrimoniales étudiées.

#### 4. La méthodologie mise en œuvre<sup>13</sup>

Le travail d'enquête avait pour but d'étudier les pratiques en matière de patrimoine rural au sein de notre mouvement. Quatre phases ont été nécessaires à sa mise en œuvre :

- ▶ Première phase du programme : le recensement. Il s'est agi d'effectuer un repérage le plus exhaustif possible de l'existant au sein du mouvement en terme de pratiques autour du patrimoine rural.
- ▶ Deuxième phase : l'enquête. Un préalable dans cette enquête : on s'est intéressé aux actions qui ont encore lieu, ou les actions juste achevées dont les retombées sont visibles au moment de l'étude.
- ▶ Troisième phase : l'analyse. Le but était d'observer de manière plus approfondie quelques cas « exemplaires ».
- ▶ Quatrième et dernière phase : la restitution. Il est important de communiquer les résultats de l'étude à ceux qui y ont participé, de valoriser les acteurs du réseau et leurs réalisations.

##### ■ Phase 1 : repérage et recensement

L'appel a dans un premier temps été lancé aux fédérations départementales, aux unions régionales et aux comités sportifs. Ils ont été les relais nécessaires permettant de repérer les associations qui travaillent autour du patrimoine. Une grille d'inventaire leur a été envoyée afin de recueillir différentes informations telles les noms et coordonnées des référents, ainsi qu'un relevé des actions conduites (nature, type de patrimoine traité, rapide descriptif, etc.) dans leurs territoires respectifs.

<sup>13</sup> Cf. annexe III, « Les documents produits pour la réalisation de l'étude »

| ÉTAPE          | OPÉRATION  | ÉCHÉANCE                      |
|----------------|--|-------------------------------|
| 1) Recensement | Contact avec les FD, UR et CDSMR pour obtenir la liste des structures locales ayant des actions « patrimoine ».<br>Envoi du courrier, des grilles d'inventaire, et relances téléphoniques. | 30 novembre 2007              |
| 2) Enquête     | Mise en forme de la grille d'enquête et envoi aux membres du groupe.   | 15 novembre 2007              |
|                | Test de la grille d'enquête par les membres du groupe, puis retour des observations.   | 5 décembre 2007               |
|                | Validation de la grille d'enquête et élaboration de l'échantillon.   | Réunion jeudi 6 décembre 2007 |
|                | Envoi des grilles d'enquête aux associations, courrier aux FD.   | 10 décembre 2007              |
|                | Retour des grilles d'enquête.  | 31 janvier 2008               |
|                | Relances et début du dépouillement des réponses.   | Février 2008                  |
|                | Regard collectif sur les grilles d'enquête retournées.   | Réunion lundi 3 mars 2008     |
| 3) Analyse     | Travail sur les productions.<br>Réflexion autour des perspectives du groupe.   | Réunion mercredi 18 juin 2008 |
|                | Production d'une première version de l'analyse.  | 4 décembre 2008               |
|                | Relecture et correction de l'analyse.<br>Réflexion autour des productions.   | Réunion jeudi 4 décembre 2008 |
| 4) Restitution | Finalisation des productions.  | Réunion vendredi 26 juin 2009 |
|                | Productions (grand public et événementielle).  | 2010                          |
|                | Université rurale.   | 2010                          |

*Illustration 1 : Échéancier de l'opération*

Pour guider le travail de recensement des actions – leur *nature, le(s) porteur(s), leur réalisation, leur bilan, etc.* – qui se sont conduites ou sont actuellement menées autour du patrimoine rural dans les territoires, des outils sont joints aux courriers explicatifs : un guide de conseils pour bien compléter cette grille et un complément d'informations à ce guide concernant la définition de la nature du patrimoine.

### ■ **Phase 2 : sélection et enquête**

La réalisation de la phase 2 s'effectue en deux temps : un premier temps de sélection parmi les pratiques inventoriées, et un second temps d'enquête. Celle-ci a permis de solliciter les structures porteuses des pratiques qui ont été sélectionnées. Choies pour leur caractère « exemplaire », le souhait était de pouvoir approfondir la connaissance de ces pratiques, dans un objectif de partage des savoir-faire et de mise en relation des porteurs de projets.

#### **Définition des critères de choix des actions**

Il s'est agi de trier et de choisir les actions qui ont par la suite été analysées. Le tri s'est effectué selon trois entrées, afin d'obtenir un échantillon dans sa plus grande diversité : une entrée thématique, pour une représentation de l'ensemble des champs du patrimoine ; une entrée territoriale, pour une large répartition géographique des actions ; une entrée « bonnes pratiques », pour que la sélection soit conforme aux critères retenus.

Le groupe patrimoine s'est ainsi accordé autour d'une définition commune des « bonnes pratiques » – *les bonnes pratiques sont celles qui font vivre un pays et qui inscrivent son patrimoine dans le futur* – et a listé les critères à prendre en considération :

- ▶ critère d'animation : faire revivre un élément patrimonial, animer autour de l'objet par des projets de construction, de réutilisation, de récréation, de réappropriation de l'objet patrimonial ;
- ▶ critère communautaire : créer du lien social, associer la population, créer du lien entre les publics (les seniors, les enfants, les jeunes, les néo-ruraux, etc.) ;
- ▶ critère de pérennité : s'investir, s'engager dans la durée ;
- ▶ critère de transférabilité : permettre l'adaptation d'un territoire à un autre ;
- ▶ critère historique : savoir replacer l'objet patrimonial dans son contexte, car il est une étape dans une évolution ;
- ▶ critère d'échanges, par les jeunes, pour les jeunes notamment.

Le but exprimé en bâtissant l'étude est bien de réaliser un catalogue d'exemples, de donner des idées, de rendre visible l'action des foyers ruraux et associations auprès des partenaires. Un inventaire des bonnes pratiques vers un échange des bonnes pratiques : le travail national doit servir le réseau.

### ***Élaboration et administration de la grille d'enquête***

La grille d'enquête conçue et envoyée aux structures porteuses des bonnes pratiques repérées se constitue de deux parties. La première est consacrée à la structure, afin d'obtenir des renseignements administratifs (nom, coordonnées, etc.), l'objet de l'association, un historique, ses activités, son territoire d'action, ses membres (bénévoles, salariés, etc.). Quant à la seconde partie de la grille, la plus conséquente, elle est dédiée à l'action identifiée. Il s'agit d'en connaître l'intitulé, ce qui l'a déclenchée et ce qui la motive, d'en avoir une présentation générale, d'en comprendre la mise en œuvre, d'en connaître les résultats, les perspectives et le plan de financement. Photos et autres documents de communication étaient demandés en complément afin d'illustrer l'action à laquelle ils se réfèrent.

Avant sa mise en œuvre, la grille d'enquête a été testée et validée par les membres du groupe patrimoine. Puis pour l'administrer, un premier contact téléphonique d'annonce a précédé l'envoi de la grille d'enquête. Un courrier a également été adressé aux fédérations pour qu'elles puissent être un appui auprès des associations, pour les aider à répondre.

### ■ **Phase 3 : analyse des résultats**

L'échantillon de l'enquête défini, en décembre 2007, les grilles d'enquête ont été envoyées au cours du mois de janvier suivant aux structures porteuses des actions sélectionnées. Au 30 juin 2008, sur ces 62 actions, 40 dossiers ont été retournés.

Chacune des grilles retournées a fait l'objet d'un examen de la part des membres du groupe patrimoine. Globalement les dossiers sont complets, bien argumentés et ils rendent compte d'activités multiples et variées. On y trouve de véritables projets de développement local. La difficulté de tirer des analyses des plans de financement, très disparates d'un dossier à l'autre, s'est fait ressentir.

Pour conduire l'analyse, la démarche a été de reprendre chacun des éléments recueillis grâce à l'enquête et d'établir une étude comparative. L'idée est d'une part de pouvoir mettre en évidence une classification des actions en fonction :

- ▶ de leur objet (découvrir, animer, collecter, conserver, etc.) ;
- ▶ de leurs moyens (démonstration, randonnée, restauration, exposition, expression artistique, publication, etc.) ;
- ▶ des thèmes patrimoniaux traités (paysage, bâti, espace privé, etc.).

Le but de ce travail d'analyse, au-delà de rendre compte des résultats de l'enquête, est d'autre part de faire ressortir l'unicité de l'action patrimoniale au sein du réseau des foyers ruraux, ce qui en constitue la valeur et le caractère « exemplaire » (soit ce qui peut être reproduit).

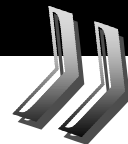
#### ■ **Phase 4 : préparation des restitutions**

L'enquête doit être une source d'exemples, doit valoriser, doit faire connaître, doit permettre les échanges. Elle doit de surcroît constituer un argument politique auprès des instances ministérielles. Pour cela, différentes productions découlent du travail d'étude :

- ▶ une production interne (le rapport de synthèse) ;
- ▶ une production « grand public » (une brochure, synthèse illustrée valorisant « les associations : un outil au service de la valorisation du patrimoine, du développement et de l'animation locale », et à terme des pages Internet actualisables en permanence, sources de contacts et d'expériences) ;
- ▶ et une production événementielle (restitutions sous forme de rencontres, pour se connaître, échanger, partager, etc.).

*L'étude engagée sur les pratiques en terme de patrimoine dans le réseau des foyers ruraux s'avère recourir à une thématique caractérisée par une grande diversité, à une thématique aux multiples acceptions. Mais elle ne se résume pas seulement à citer les champs du patrimoine qui sont explorés et les moyens mis en œuvre pour agir en leur faveur. Elle se destine bien à montrer comment les structures du réseau s'emparent du patrimoine pour le faire vivre à leur manière, au service de leur projet.*

*Le repérage, la sélection, l'examen de ces pratiques illustrent comment, au travers du prisme du patrimoine, le mouvement recourt à ce qui fait sa spécificité pour développer et animer les territoires ruraux. Le patrimoine vu par le mouvement des foyers ruraux et associations prend un sens qui lui est propre.*



D'après des statistiques concernant le mouvement<sup>14</sup>, 91 % des associations sont polyvalentes. Parmi les multiples activités organisées, les activités culturelles et d'expression représentent un volume de 29 % sur l'ensemble des activités ; et près d'une activité de cette catégorie sur dix est une activité autour du patrimoine. Par ailleurs, 74 % des foyers et associations interviennent dans le secteur des activités culturelles et d'expression<sup>15</sup>.

Une remarque cependant à la lecture de documents existants : le patrimoine est un champ d'intervention transversal à différentes catégories d'activités. On peut le retrouver dans des activités sportives et de pleine nature (randonnées de découverte, jeux sportifs traditionnels), dans des activités récréatives et festives (fêtes historiques, fêtes traditionnelles), dans des activités socio-éducatives et sociales (chantiers d'insertion), etc. Et même au sein des activités culturelles, le patrimoine peut être support d'animations autour du conte, du théâtre, de la danse, de la musique... sans forcément que ces animations soient étiquetées « patrimoine »<sup>16</sup>.

Les actions « patrimoine » sont diverses, nombreuses, répondent à différents objectifs, font appel à une multitude de moyens, s'adressent à un large public. Ce constat était jusqu'alors pressenti, l'étude le formalise et l'étaie.

### 1. Les actions repérées<sup>17</sup>

Au terme de la première phase de l'étude, un certain nombre d'actions ont été repérées dans les départements où sont présents les foyers ruraux et associations locales. Tous les départements n'ont pas répondu. Cependant cela ne signifie pas systématiquement qu'aucune action n'est mise en place autour du thème du patrimoine. Il se peut que personne n'ait pu prendre le temps de répondre.

En observant le répertoire d'actions ainsi constitué, 235 au total, on peut mettre en avant trois informations d'intérêt concernant les thèmes sur lesquels on agit, les territoires où se déroulent les actions et la nature des porteurs de projets.

#### ■ Tous les champs du patrimoine sont couverts

On entend par champs ou thèmes l'ensemble des sept points<sup>18</sup> déclinés dans la définition des éléments constitutifs

<sup>14</sup> FNFR, Paroles de terrain : Actes des États généraux du mouvement des Foyers ruraux, pp 4-12

<sup>15</sup> FNFR, Paroles de terrain : Actes des États généraux du mouvement des Foyers ruraux, p 8. Palette des activités proposées par les associations : sportives et de plein air (78 %), récréatives-festives (77 %), culturelles et d'expression (74 %), socio-éducatives et sociales (42 %), services (37 %), socio-économiques (18 %), accueil-hébergement (4 %).

<sup>16</sup> FNFR, Des Villages qui bougent

<sup>17</sup> Cf. annexe IV, « La liste des 235 actions repérées »

<sup>18</sup> CEMAT, Guide européen d'observation du patrimoine rural, pp 28-52. Les éléments constitutifs du patrimoine sont (1) paysage, (2) bâti, (3) espace privé, (4) agriculture et pêche, (5) alimentation, (6) artisanat et industrie, et (7) vie collective.

du patrimoine selon le Guide européen d'observation du patrimoine rural. Tous sont représentés parmi les actions inventoriées, de manière assez équilibrée.

Les thèmes paysage (1), bâti (2) et vie collective (7) apparaissent un peu plus largement que les autres, avec respectivement 17 %, 18 % et 23 % comme taux de représentation dans les actions repérées. Les autres thèmes – espace privé (3), agriculture et pêche (4), alimentation (5), artisanat et industrie (6) –, sont présents entre 6,5 % et 12,5 %.

On remarque aussi que si la plupart des actions sont centrées vers un même thème, ou deux, d'autres (8 %) ont un caractère plus général et abordent le patrimoine rural dans l'ensemble de ses champs. Il existe donc deux catégories d'actions si on les observe sous l'angle thématique : des actions plutôt spécialistes d'un ou plusieurs grands thèmes patrimoniaux, et des actions plutôt généralistes qui s'intéressent au patrimoine rural dans son ensemble.

### ■ Les actions « patrimoine » occupent tout le territoire

En terme de répartition géographique de ces actions, il est intéressant de voir qu'elles sont assez représentatives du territoire couvert par le mouvement des foyers ruraux : selon les réponses obtenues dans le cadre de l'étude, 16 des 17 régions où est présent le réseau proposent des actions « patrimoine ». Cela correspond à 36 départements (sur 60) dont un département d'outre-mer.

Les régions et départements ayant participé à la phase d'inventaire en présentant des actions patrimoniales sont indiqués dans le tableau qui suit. La dernière colonne fait référence au nombre de structures citées par région en fonction de leur territoire d'action (régional, départemental ou local).

| Régions                        | Départements  | Structures*                   |
|--------------------------------|---|-------------------------------|
| Alsace                         | Haut-Rhin (68)  | 5 SL                          |
| Aquitaine                      | Landes (40)   | 1 FD, 2 SL                    |
| Auvergne                       | Puy-de-Dôme (63)  | 1 SL                          |
| Bourgogne                      | Saône-et-Loire (71), Côte-d'Or (21), Yonne (89)   | 1 FD, 7 SL                    |
| Bretagne                       | Côte-d'Armor (22), Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35)   | 1 UR, 7 SL                    |
| Centre                         | Cher (18), Loir-et-Cher (41)  | 1 FD, 6 SL                    |
| Champagne-Ardenne              | Aube (10), Marne (51), Haute-Marne (52)   | 3 FD, 1 CD, 8 SL              |
| Ile-de-France                  | Val-d'Oise (95)   | 1 FD, ses SL                  |
| Languedoc-Roussillon           | Lozère (48), Hérault (34)   | 1 FD, 7 SL                    |
| Lorraine                       | Vosges (88), Meurthe-et-Moselle (54)  | 1 UR, 2 FD, 2 SL              |
| Midi-Pyrénées                  | Tarn (81), Gers (32), Aveyron (12), Haute-Garonne (31), Hautes-Pyrénées (65)                                | 1 UR, 2 FD, 1 CD, 21 SL       |
| Provence - Alpes - Côte d'Azur | Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84) | 1 FD, 18 SL                   |
| Pays de la Loire               | Maine-et-Loire (49), Sarthe (72), Vendée (85)   | 1 UR, 1 CR, 2 FD, 1 CD, 20 SL |
| Picardie                       | Aisne (02)  | 1 FD                          |
| Poitou-Charentes               | Charente-Maritime (17), Deux-Sèvres (79)  | 1 FD, 7 SL                    |
| Rhône-Alpes                    | Ardèche (07)  | 1 FD                          |
| Martinique                     | Martinique  | 9 SL                          |

\* UR : union ou fédération régionale / CR : comité régional / FD : fédération départementale / CD : comité départemental / SL : structure locale

*Illustration 2 : Tableau répertoriant la provenance des actions repérées*

## ■ Les actions « patrimoine » se développent à différents niveaux

Enfin, les porteurs des actions sont diversifiés : pour la plupart, ce sont les structures locales, foyers ruraux et associations locales (81 %), mais les actions peuvent tout aussi bien émaner de fédérations départementales (16 %), d'unions régionales (2,5 %) ou de comités sportifs (0,5 %).

Des collaborations se font aussi très souvent entre structures fédérales (départementales ou régionales) et structures locales, ce qui relève d'une certaine logique.

Tout cela démontre la transversalité et la récurrence du thème du patrimoine, sur tout le territoire, et à chaque échelle (locale, départementale, régionale). Et surtout, l'objectif de diversité des actions – par le biais des trois entrées thème, territoire, échelle – est atteint.

## **2. Les actions sélectionnées**

62 actions ont été sélectionnées sur les 235 repérées lors de la phase préalable. L'enquête proprement dite a été conduite auprès des porteurs de ces 62 actions. 40 grilles d'enquête ont été retournées au final.

### ■ Le respect des critères de sélection

Le choix des actions à étudier en particulier s'est effectué à partir des critères définis<sup>19</sup>, mais il s'agissait de veiller en parallèle à une répartition par échelon territorial d'action et par thème patrimonial traité. Trois exigences complémentaires pour un échantillon d'actions le plus hétérogène possible, de manière à souligner la diversité des champs patrimoniaux investis, à valoriser tous les territoires et à montrer les différents niveaux d'action.

Les chiffres et statistiques n'ont qu'une valeur indicative, car la liste est forcément orientée par les choix et les critères établis pour réaliser la sélection. L'intérêt consiste plutôt à analyser ces actions de manière qualitative.

On relèvera alors les points de convergence, qui caractérisent les actions du mouvement, et ce qui fait l'unicité ou l'innovation de certaines d'entre elles. Toutes ont vocation à « faire exemple » dès lors que, qualifiées de « bonnes pratiques », elles sont imaginées et mises en œuvre pour atteindre un objectif précis. Elles doivent être reproductibles et adaptables d'un territoire à l'autre, dans un esprit de partage des connaissances et des expériences, toujours dans l'optique de bénéficier au territoire.

### ■ L'échantillon constitué : thème / territoire / niveau d'action

Dans les 40 actions sélectionnées et étudiées : 5 d'entre elles ont pour thème le paysage, 10 le bâti, 2 l'espace privé, 4 l'agriculture et la pêche, 7 l'alimentation, 8 l'artisanat et l'industrie, 8 la vie collective et les 7 restantes traitent de l'ensemble des champs du patrimoine. 23 de ces actions ne traitent que d'un seul des thèmes, les autres se retrouvent dans au moins deux de ces catégories.

<sup>19</sup> Cf. pages 20 et 21, « Phase 2 : sélection et enquête »

La carte présentée ci-après permet de se rendre compte de la répartition des actions sélectionnées sur le territoire national.

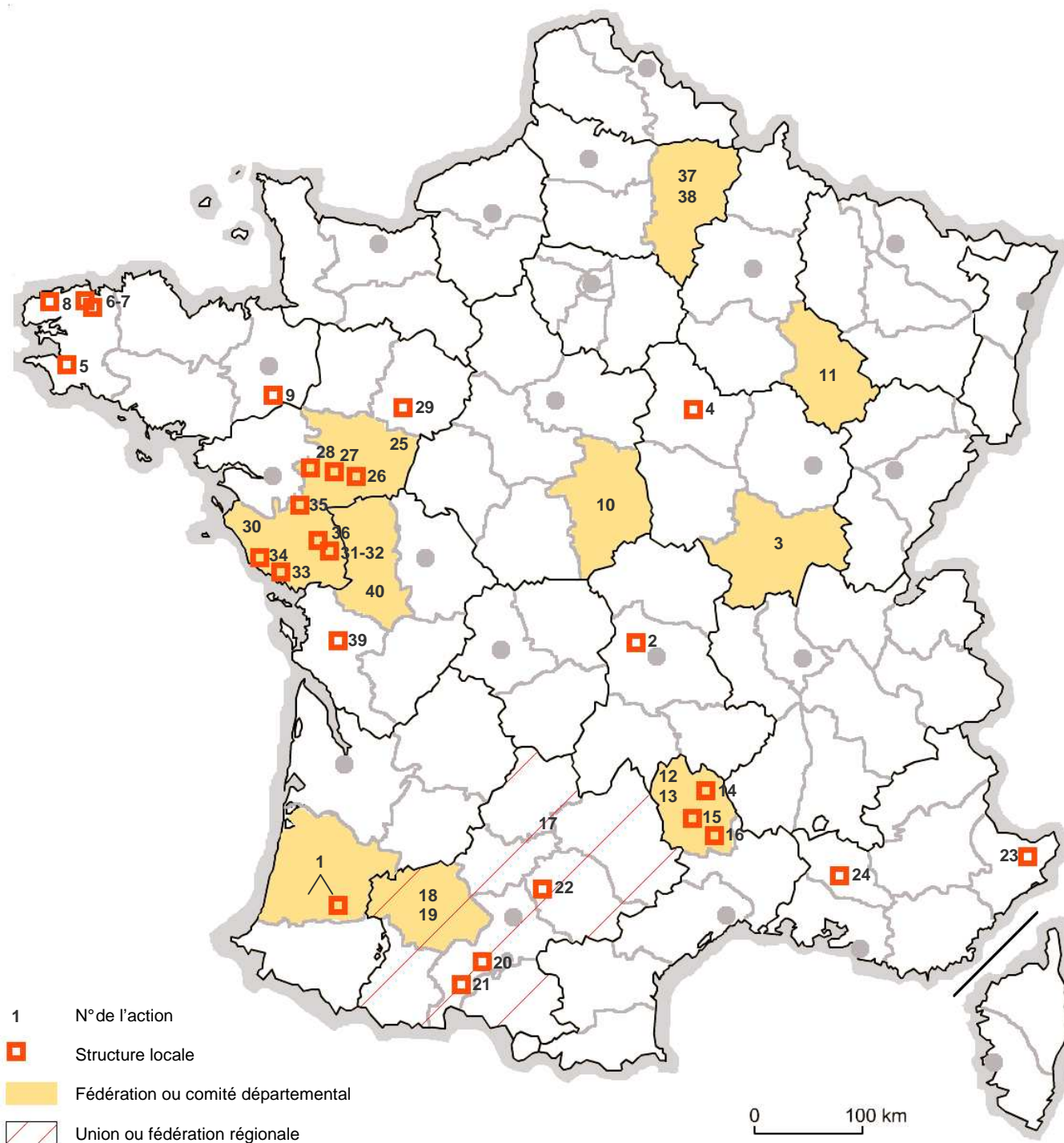


Illustration 3 : Carte de repérage des actions locales, départementales et régionales étudiées (légende page suivante)

| N°* | Nom structure                                     | Localisation                          |
|-----|---|---------------------------------------|
| 1   | FDFR des Landes                                   | Aquitaine<br>Landes (40)              |
| 2   | Syndicat d'Initiative et d'Expansion Touristique  | Auvergne<br>Puy-de-Dôme (63)          |
| 3   | FDFR Saône-et-Loire                               | Bourgogne<br>Saône-et-Loire (71)      |
| 4   | Guides de pays de la vallée de l'Yonne            | Bourgogne<br>Yonne (89)               |
| 5   | Ulamir E Bro Glazig                               | Bretagne<br>Finistère (29)            |
| 6   | Au fil du Queffleuth et de la Penzé               | Bretagne<br>Finistère (29)            |
| 7   | Au fil du Queffleuth et de la Penzé               | Bretagne<br>Finistère (29)            |
| 8   | Ecomusée de Plouguerneau                          | Bretagne<br>Finistère (29)            |
| 9   | Fédération d'animation rurale des Pays de Vilaine | Bretagne<br>Ille-et-Vilaine (35)      |
| 10  | FDFR Cher   | Centre<br>Cher (18)                   |
| 11  | FDFR Haute-Marne                                  | Champagne-Ardenne<br>Haute-Marne (52) |
| 12  | FDFR Lozère                                       | Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   |
| 13  | FDFR Lozère                                       | Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   |
| 14  | FR Arzenc de Randon                               | Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   |
| 15  | FR Langlade Brenoux                               | Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   |
| 16  | FR Saint Michel de Dèze                           | Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   |
| 17  | FRFR Midi-Pyrénées                                | Midi-Pyrénées                         |
| 18  | FDFR Gers   | Midi-Pyrénées<br>Gers (32)            |
| 19  | FDFR Gers   | Midi-Pyrénées<br>Gers (32)            |
| 20  | Maison de Montbrun                                | Midi-Pyrénées<br>Haute-Garonne (31)   |

| N°* | Nom structure                                   | Localisation                               |
|-----|---|--|
| 21  | FR Les Frontignes                               | Midi-Pyrénées<br>Haute-Garonne (31)        |
| 22  | Foyer/Fogal Rural de Cagnac les Mines           | Midi-Pyrénées<br>Tarn (81)                 |
| 23  | Ass. La Clé des Champs                          | PACA<br>Alpes-Maritimes (06)               |
| 24  | Ass. pour la Participation à l'Action Régionale | PACA<br>Vaucluse (84)                      |
| 25  | FDFR Maine-et-Loire                             | Pays de la Loire<br>Maine-et-Loire (49)    |
| 26  | AREGHAT   | Pays de la Loire<br>Maine-et-Loire (49)    |
| 27  | Association Un Village, Un Moulin               | Pays de la Loire<br>Maine-et-Loire (49)    |
| 28  | Association Culturelle du Loire Béconnais       | Pays de la Loire<br>Maine-et-Loire (49)    |
| 29  | Les Amis du Moulin de la Bruère                 | Pays de la Loire<br>Sarthe (72)            |
| 30  | CDSMR Vendée                                    | Pays de la Loire<br>Vendée (85)            |
| 31  | Maison de la Vie Rurale                         | Pays de la Loire<br>Vendée (85)            |
| 32  | Maison de la Vie Rurale                         | Pays de la Loire<br>Vendée (85)            |
| 33  | Centre Socioculturel du Talmondais              | Pays de la Loire<br>Vendée (85)            |
| 34  | Mémoire des Olonnes                             | Pays de la Loire<br>Vendée (85)            |
| 35  | La Bruffière Autrefois                          | Pays de la Loire<br>Vendée (85)            |
| 36  | La Boulite                                      | Pays de la Loire<br>Vendée (85)            |
| 37  | FDFR Aisne                                      | Picardie<br>Aisne (02)                     |
| 38  | FDFR Aisne                                      | Picardie<br>Aisne (02)                     |
| 39  | FR Romegoux                                     | Poitou-Charentes<br>Charente-Maritime (17) |
| 40  | FDFR Deux-Sèvres                                | Poitou-Charentes<br>Deux-Sèvres (79)       |

\* Le « N° » renvoie à la fiche descriptive de l'action en annexe

Pour finir, concernant le niveau d'intervention des structures porteuses des actions étudiées, celles-ci se répartissent de la manière suivante : 24 actions sont mises en œuvre par des structures locales, 15 par des structures départementales (dont un comité sportif), 1 par une union régionale.

#### ■ **L'échantillon constitué : objectifs et moyens mis en œuvre**<sup>20</sup>

Il existe quatre grands types de moyens d'intervention sur le patrimoine. Ils se complètent et, souvent, ils sont dépendants les uns des autres. Ces types de moyens répondent chacun à un objectif précis : connaître, valoriser, sensibiliser ou animer. Rares sont les actions dont l'objet, et donc les moyens mis en œuvre, est unique.

<sup>20</sup> Cf. pages 36 et 37, « Tableau synoptique des objectifs des actions étudiées »

Les moyens d'intervention décrits et détaillés ici, selon les terminologies employées par les porteurs de projets, sont regroupés selon les quatre grands objectifs qu'on peut donner à une action autour du patrimoine. Chacun d'entre eux est appliqué au moins une fois dans les actions étudiées. Ils ne sont pas exhaustifs, mais leur nombre et leur diversité témoignent tout de même de l'imagination des porteurs de projets qui agissent pour, par ou autour du patrimoine, ainsi que de la richesse des actions issues du mouvement des foyers ruraux.

### **Les moyens qui visent à CONNAÎTRE**

*C'est l'identification de l'objet patrimonial dont on souhaite traiter, étape nécessaire avant tout autre type d'intervention sur le patrimoine (cela concerne 21 actions). D'après les actions repérées dans le mouvement cela peut être : des études, du collectage ethnographique, des collectes de témoignages, des recensements, des inventaires, des recherches, des fouilles archéologiques, des concours photos (quand ils sont utilisés pour recenser), etc.*

### **Les moyens qui visent à VALORISER**

*C'est au sens de redonner de la valeur, de redonner formes, au propre comme au figuré (cela concerne 15 actions). D'après les actions repérées dans le mouvement cela peut être : des chantiers de jeunes bénévoles, des chantiers d'insertion, de la (re)fabrication, des aménagements, des cultures (fruits, légumes, céréales), des restaurations, de l'entretien, de la mise en spectacle, de la numérisation, de la mise en vidéos, en contes, en musiques, etc.*

### **Les moyens qui visent à SENSIBILISER**

*C'est faire connaître, faire découvrir, faire comprendre à un public donné l'intérêt du patrimoine (cela concerne 36 actions). D'après les actions repérées dans le mouvement cela peut être : des animations jeunesse, des animations pédagogiques, des formations, des expositions, des musées, des sorties-découverte, des circuits guidés, des balades, des randonnées, des sentiers d'interprétation, des publications (livret, vidéos, DVD), des conférences, des conférences-débats, des ateliers, des chantiers de jeunes bénévoles ou d'insertion, des soirées contes, des bibliothèques, des séminaires, des mallettes pédagogiques, des stages, des championnats, des concours photos (quand ils sont utilisés pour attirer l'attention sur), etc.*

### **Les moyens qui visent à ANIMER**

*C'est utiliser l'objet patrimonial en tant que support de vie, en tant que prétexte à l'animation (cela concerne 16 actions). D'après les actions repérées dans le mouvement cela peut être : des concours de jeux traditionnels, des fêtes, des dégustations, des spectacles, des veillées, des goûters gourmands, de l'événementiel, etc.*

La force des foyers ruraux est que leurs actions s'inscrivent dans la durée, favorisent le lien social et le « faire ensemble ». L'acte de sauvegarde est implicite dans chacune des actions. L'acte de **transmission** en est toujours la finalité.

## **3. Les actions et leurs applications<sup>21</sup>**

Les actions autour du patrimoine sont souvent un prétexte, une passerelle vers une autre dimension qui dépasse l'objectif premier – connaître, valoriser, sensibiliser, animer. Cette dimension peut se traduire par l'adoption d'une méthode spécifique, par l'intervention dans un secteur thématique, par le positionnement sur un public en particulier. On entendra par « applications » les différentes dimensions que peuvent explorer les actions patrimoniales.

<sup>21</sup> Cf. pages 32 et 33, « Tableau synoptique des actions étudiées et des applications qui leur correspondent »

Les applications des actions autour du patrimoine sont multiples, sur fond d'échange et de partage. Elles ne sont cependant pas exclusives : une action peut très bien avoir plusieurs applications. Les actions étudiées et leurs applications, celles qui sont davantage mises en avant, sont décrites aux pages suivantes.

## ■ L'adoption d'une méthode spécifique

### ***Patrimoine et pédagogie*** (PE)

Cela concerne les actions qui appliquent au patrimoine la définition suivante : « *enseigner un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus* », « *La pédagogie de projet fait passer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète* »<sup>22</sup>. Ce sont des actions qui mettent l'accent sur le « faire ensemble » tout en acquérant un savoir nouveau. Appliquée au patrimoine par les porteurs de projets du réseau, cette méthode est induite par le fait que le réseau se réclame mouvement d'éducation populaire.

### ***Patrimoine et échanges interterritoriaux*** (EI)

Cela concerne les actions qui utilisent le patrimoine d'un pays comme support d'échanges entre différents territoires à l'échelle locale, régionale, internationale. Entre enrichissement mutuel et découverte de l'autre, ce type d'action revêt plusieurs formes : voyages et séjours touristiques, chantiers de jeunes, jumelage, etc. On apprend à connaître et à apprécier ce qui nous entoure lorsqu'on a un point de comparaison. Les voyages et les échanges mettent en relief le patrimoine d'un territoire et lui donnent tout son sens pour ceux qui en sont les dépositaires.

### ***Patrimoine et modernité*** (MO)

Cela concerne les actions développées pour démontrer que contrairement à ce qui est perçu, « patrimoine » et « modernité » ne sont pas deux concepts antinomiques. D'une part, le patrimoine est une question moderne par définition puisqu'il constitue un point de passage entre hier et demain, que l'on observe au temps présent. D'autre part, aborder le patrimoine grâce à des techniques modernes, voire innovantes, est un attrait supplémentaire, pour les jeunes publics en particulier. Ce sont par exemple l'utilisation des nouvelles technologies en matière de valorisation d'espaces muséographiques ou les réaffectations de monuments anciens qui retrouvent ainsi une place dans la vie de la cité aujourd'hui.

## ■ L'intervention dans un secteur thématique

### ***Patrimoine et environnement*** (EN)

Cela concerne les actions qui permettent d'œuvrer à la sauvegarde du patrimoine culturel, architectural et naturel afin de le transmettre aux générations futures. Ce sont les actions autour du patrimoine qui traitent de l'environnement dans sa plus large acception (*cadre de vie, environnement naturel... ce qui entoure l'homme*) : actions de découverte, de protection et d'entretien, de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement.

### ***Patrimoine et lien social*** (LS)

Cela concerne les actions de l'ordre de l'inter-génération, de l'accueil des nouveaux habitants, de l'accueil des nouvelles populations, etc. La question du lien social est une préoccupation majeure des associations du mouvement. Elle est le thème transversal à toutes leurs actions, et qui s'applique en particulier au patrimoine, dont la nature fait qu'il se transmet, d'une génération à une autre, qu'il se partage, d'une population à une autre.

<sup>22</sup> Définition Wikipédia, encyclopédie libre en ligne, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pedagogie>

Cette question permet en outre de développer le sentiment d'appartenance à une communauté liée par une identité culturelle commune. La rencontre, l'échange et le partage renforcent la cohésion d'une population et facilitent son appropriation de cette identité culturelle commune.

### **Patrimoine et économie locale (EL)**

Cela concerne les actions patrimoniales qui participent à l'économie locale par le maintien, le développement ou la création d'activités. L'entretien et la restauration du patrimoine bâti créent un marché pour les entreprises locales ; les atouts patrimoniaux peuvent alimenter l'offre touristique ; ils peuvent être supports d'activités menant à la réinsertion ; ou ils concourent à la valorisation par reconversion d'une activité agricole, artisanale, industrielle attachée à un pays.

L'enjeu économique du patrimoine revêt plusieurs formes et ne peut être nié, cependant il est à relativiser. Les opérations de valorisation du patrimoine reposent souvent, en milieu rural en particulier et hormis le bénévolat, sur des emplois saisonniers et des emplois subventionnés. *« Il peut y avoir enjeu en terme de créations d'emplois à condition que la politique de valorisation du patrimoine soit intégrée à une politique touristique et économique d'ensemble. »*<sup>23</sup>

### **Patrimoine et arts (AR)**

Cela concerne les actions où le patrimoine peut être révélateur d'un art ou l'art révélateur d'un patrimoine. On l'aborde alors sous l'angle des émotions, des sentiments, de la réflexion. Le patrimoine se met en scène pour vivre et parce qu'il vit. Danse, musique, cinéma, conte... le patrimoine est source de création artistique, et la création artistique se fait médiatrice du patrimoine.

#### ■ **Le positionnement sur un public précis**

### **Patrimoine et enfants-jeunes (EJ)**

Cela concerne les actions qui visent à sensibiliser les jeunes générations à leur patrimoine, au respect de leur identité, dans une finalité de transmission. Il s'agit de leur donner l'envie et les moyens de devenir à leur tour les acteurs de leur patrimoine. Pour ouvrir le patrimoine aux jeunes les initiatives prises ont dû trouver des moyens « accrocheurs », des méthodes « séduisantes » pour le jeune public. Les porteurs de projets ont recours à des moyens ludiques, poétiques, liés aux nouvelles technologies... pour susciter en eux curiosité et intérêt.

*La photographie des actions développées autour de la question du patrimoine, au sein du mouvement des foyers ruraux, renvoie une image de diversité, de richesse, d'inventivité, d'humanité. Cette image caractérise bien ce que défend le mouvement : « connaître son pays pour l'exprimer »<sup>24</sup>, non pas en regardant en arrière avec nostalgie et en voulant muséifier le passé, mais bien en consolidant ce qui fait les racines d'un pays pour mieux bâtir l'avenir.... Cette étude met en évidence tout cela. Et elle tente d'aller plus loin encore en décortiquant ces « bonnes pratiques » pour en cerner la portée, la valeur et les limites.*

<sup>23</sup> CNFR, Gestion et valorisation du patrimoine, p. 81

<sup>24</sup> PACHÉ André, 1974, phrase prononcée au cours de la première université rurale consacrée aux cultures locales.



| Localisation                          | Echelon             | Nom structure  | Titre  | PE | EI | MO | EN | LS | EL | AR | EJ | N°* |
|---------------------------------------|---------------------|--|--|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|
| Aquitaine<br>Landes (40)              | FD +<br>asso locale | FDFR des Landes                                      | Culture et patrimoine en milieu rural  |    |    |    |    |    |    |    |    | 1   |
| Auvergne<br>Puy-de-Dôme (63)          | asso locale         | Syndicat d'Initiative et<br>d'Expansion Touristique  | Centre des Techniques Agricoles  |    |    |    |    |    |    |    |    | 2   |
| Bourgogne<br>Saône-et-Loire (71)      | FD                  | FDFR Saône-et-Loire                                  | Découverte de l'habitat rural en Saône-et-Loire                                    |    |    |    |    |    |    |    |    | 3   |
| Bourgogne<br>Yonne (89)               | asso locale         | Guides de pays de la vallée de<br>l'Yonne            | Découverte du patrimoine de pays, culturel et naturel                              |    |    |    |    |    |    |    |    | 4   |
| Bretagne<br>Finistère (29)            | asso locale         | Ulamir E Bro Glazig                                  | Chantiers d'insertion autour du petit patrimoine                                   |    |    |    |    |    |    |    |    | 5   |
| Bretagne<br>Finistère (29)            | asso locale         | Au fil du Queffleuth et de la<br>Penzé               | "Riboul al Lin" : manifestation intercommunale sur le thème du lin                 |    |    |    |    |    |    |    |    | 6   |
| Bretagne<br>Finistère (29)            | asso locale         | Au fil du Queffleuth et de la<br>Penzé               | Création d'un sentier d'interprétation "Riboul Potic" dans la vallée du Queffleuth |    |    |    |    |    |    |    |    | 7   |
| Bretagne<br>Finistère (29)            | asso locale         | Ecomusée de Plouguerneau                             | Les goémoniers, patrimoine maritime  |    |    |    |    |    |    |    |    | 8   |
| Bretagne<br>Ille-et-Vilaine (35)      | asso locale         | Fédération d'animation rurale<br>des Pays de Vilaine | Le caddioscope à roulettes   |    |    |    |    |    |    |    |    | 9   |
| Centre<br>Cher (18)                   | FD                  | FDFR Cher  | Les chemins buissonniers   |    |    |    |    |    |    |    |    | 10  |
| Champagne-Ardenne<br>Haute-Marne (52) | FD                  | FDFR Haute-Marne                                     | Histoire de patrimoine : randonnées à la découverte des patrimoines locaux         |    |    |    |    |    |    |    |    | 11  |
| Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   | FD                  | FDFR Lozère  | Passé Pierre   |    |    |    |    |    |    |    |    | 12  |
| Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   | FD                  | FDFR Lozère  | En chemin j'ai rencontré...  |    |    |    |    |    |    |    |    | 13  |
| Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   | asso locale         | FR Arzenc de Randon                                  | Théâtre sur la mémoire orale   |    |    |    |    |    |    |    |    | 14  |
| Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   | asso locale         | FR Langlade Brenoux                                  | Réhabilitation du site du 17e de Langlade  |    |    |    |    |    |    |    |    | 15  |
| Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   | asso locale         | FR Saint Michel de Dèze                              | Fête de la châtaigne   |    |    |    |    |    |    |    |    | 16  |
| Midi-Pyrénées                         | UR                  | FRFR Midi-Pyrénées                                   | Passa(t)ges en Midi-Pyrénées   |    |    |    |    |    |    |    |    | 17  |
| Midi-Pyrénées<br>Gers (32)            | FD                  | FDFR Gers  | Patrimoine et culture gasconne au Pays d'Armagnac                                  |    |    |    |    |    |    |    |    | 18  |
| Midi-Pyrénées<br>Gers (32)            | FD                  | FDFR Gers  | Jeux traditionnels et patrimoine européen : les quilles                            |    |    |    |    |    |    |    |    | 19  |
| Midi-Pyrénées<br>Haute-Garonne (31)   | asso locale         | Maison de Montbrun                                   | Un village se raconte  |    |    |    |    |    |    |    |    | 20  |

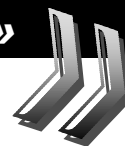
\* Le « N° » renvoie à la fiche descriptive de l'action en annexe V

Illustration 4 (1/2) : Tableau synoptique des actions étudiées et des applications qui leur correspondent

| Localisation                            | Echelon     | Nom structure                                   | Titre   | PE | EI | MO | EN | LS | EL | AR | EJ | N°* |
|---|-------------|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|
| Midi-Pyrénées Haute-Garonne (31)        | asso locale | FR Les Frontignes                               | Vergers solidaires  |    |    |    |    |    |    |    |    | 21  |
| Midi-Pyrénées Tarn (81)                 | asso locale | Foyer/Fogal Rural de Cagnac les Mines           | Patrimoine minier d'Albi-Cagnac   |    |    |    |    |    |    |    |    | 22  |
| PACA Alpes-Maritimes (06)               | asso locale | Ass. La Clé des Champs                          | Connaissance et valorisation du patrimoine de Villars-sur-Var   |    |    |    |    |    |    |    |    | 23  |
| PACA Vaucluse (84)                      | asso locale | Ass. pour la Participation à l'Action Régionale | Chantiers de jeunes autour de la restauration d'une ferme   |    |    |    |    |    |    |    |    | 24  |
| Pays de la Loire Maine-et-Loire (49)    | FD          | FDFR Maine-et-Loire                             | Patrimoine environnemental de la vallée de la Loire   |    |    |    |    |    |    |    |    | 25  |
| Pays de la Loire Maine-et-Loire (49)    | asso locale | AREGHAT   | Sauvegarde et mise en valeur du site archéologique médiéval   |    |    |    |    |    |    |    |    | 26  |
| Pays de la Loire Maine-et-Loire (49)    | asso locale | Association Un Village, Un Moulin               | Animation du moulin de l'Epinay   |    |    |    |    |    |    |    |    | 27  |
| Pays de la Loire Maine-et-Loire (49)    | asso locale | Association Culturelle du Loire Béconnais       | Le patrimoine paysan bâti en Loire-Béconnais  |    |    |    |    |    |    |    |    | 28  |
| Pays de la Loire Sarthe (72)            | asso locale | Les Amis du Moulin de la Bruère                 | Sauvegarde et animation du moulin à glace de la Bruère  |    |    |    |    |    |    |    |    | 29  |
| Pays de la Loire Vendée (85)            | CD          | CDSMR Vendée                                    | Valorisation et maintien des jeux sportifs traditionnels  |    |    |    |    |    |    |    |    | 30  |
| Pays de la Loire Vendée (85)            | asso locale | Maison de la Vie Rurale                         | Actions de valorisation des légumes oubliés   |    |    |    |    |    |    |    |    | 31  |
| Pays de la Loire Vendée (85)            | asso locale | Maison de la Vie Rurale                         | Actions de valorisation du monde rural et agricole  |    |    |    |    |    |    |    |    | 32  |
| Pays de la Loire Vendée (85)            | asso locale | Centre Socioculturel du Talmondais              | Protection des marais salés du Talmondais et sensibilisation pour la préservation de ces milieux patrimoniaux |    |    |    |    |    |    |    |    | 33  |
| Pays de la Loire Vendée (85)            | asso locale | Mémoire des Olonnes                             | Inventaire du patrimoine bâti remarquable   |    |    |    |    |    |    |    |    | 34  |
| Pays de la Loire Vendée (85)            | asso locale | La Bruffière Autrefois                          | Le millet, culture traditionnelle locale  |    |    |    |    |    |    |    |    | 35  |
| Pays de la Loire Vendée (85)            | asso locale | La Boulite                                      | Collecte, conservation et publication de la mémoire et de l'histoire du pays                                  |    |    |    |    |    |    |    |    | 36  |
| Picardie Aisne (02)                     | FD          | FDFR Aisne                                      | La culture picarde au travers de légendes   |    |    |    |    |    |    |    |    | 37  |
| Picardie Aisne (02)                     | FD          | FDFR Aisne                                      | Les jeux champions de l'Aisne   |    |    |    |    |    |    |    |    | 38  |
| Poitou-Charentes Charente-Maritime (17) | asso locale | FR Romegoux                                     | Fabrication d'huile de noix à l'ancienne  |    |    |    |    |    |    |    |    | 39  |
| Poitou-Charentes Deux-Sèvres (79)       | FD          | FDFR Deux-Sèvres                                | Les barbelés de la mémoire  |    |    |    |    |    |    |    |    | 40  |

\* Le « N° » renvoie à la fiche descriptive de l'action en annexe V

Illustration 4 (2/2) : Tableau synoptique des actions étudiées et des applications qui leur correspondent



Qu'est-ce qui déclenche l'envie de développer une action autour du « patrimoine » ? Quelles sont les motivations des porteurs du projet ? Dans quel contexte ? De quelle manière déploie-t-on l'action ? Où ? Quand ? Pour qui ? Avec qui ? Comment la finance-t-on ? Quel en est le bilan, l'impact ? etc. Toutes ces questions ont été posées, et les structures interrogées y ont répondu avec sérieux et sincérité. On trouve donc dans cette étude de nombreuses pistes thématiques et méthodologiques, au sens où l'on peut tirer parti des enseignements qui sont livrés pour pouvoir à son tour développer ou reproduire des « bonnes pratiques ».

Les pratiques ainsi décryptées sont sources d'inspiration. Les perspectives exposées laissent entrevoir un bel avenir pour ces actions et pour celles qui suivront. Les limites signalées permettent de s'interroger. Le mouvement devra se donner les moyens de les dépasser.

La synthèse et l'analyse des éléments sont proposées dans l'ordre où ces derniers apparaissent dans la grille d'enquête complétée par les structures porteuses d'actions<sup>25</sup>. Il s'agit plus d'une analyse qualitative qu'un traitement statistique des données recueillies.

### 1. Le constat de départ

#### ■ L'élément déclencheur

Connaître l'élément déclencheur de l'action permet de comprendre ce qui est ou qui sont à l'origine de l'action. Selon les réponses apportées par les porteurs des actions étudiées, ce qui déclenche le lancement du projet peut être résumé en sept points différents. Il se confond parfois avec l'objectif de l'action.

Du plus au moins souvent exprimé, l'élément déclencheur peut être :

| Élément déclencheur  | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V) |
|--|--|
| Un événement bien précis, une personne : l'acquisition de l'objet patrimonial, une découverte (archéologique par exemple), une date anniversaire, une initiative personnelle | Actions n° 1 ; 2 ; 15 ; 21 ; 24 ; 25 ; 26 ; 29 ; 39 ; 40             |
| Une particularité du territoire : son évolution, ses richesses, ses spécificités   | Actions n° 8 ; 16 ; 22 ; 28 ; 32 ; 33                                |

<sup>25</sup> Cf. annexe V, « Les fiches descriptives des 40 actions sélectionnées »

| Élément déclencheur (suite)  | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V) |
|--|--|
| La réponse à une demande, à un appel d'offre, à un besoin du territoire constaté   | Actions n°5 ; 9 ; 10 ; 18 ; 19 ; 23                                  |
| La volonté de renouveler ou de développer une action, un outil déjà existant : un nouveau concept, une action qui se redéploie, un nouveau public pour cible               | Actions n°3 ; 7 ; 11 ; 13 ; 27                                       |
| La volonté de sensibiliser et de faire prendre conscience de la valeur de l'objet patrimonial traité ; le sentiment d'importance, parfois d'urgence, à faire connaître     | Actions n°10 ; 33 ; 34 ; 36 ; 37                                     |
| La recherche d'une tradition vivante (mémoire, savoir-faire, etc.), retrouvée et renouvelée, l'importance de ne pas oublier tout en voulant donner du sens dans le présent | Actions n°12 ; 14 ; 30 ; 31 ; 35                                     |
| L'envie de créer du lien, de partager, de faire et de se retrouver ensemble  | Actions n°6 ; 17 ; 20  |
| <i>Non renseigné</i>   | Actions n°4 ; 38   |

*Illustration 5 : Les différents éléments déclencheurs des actions étudiées*

#### ■ **L'objectif**

Les types d'objectifs, déjà exposés précédemment<sup>26</sup>, s'articulent autour de quatre axes : connaître (C), valoriser (V), sensibiliser (S), animer (A). Ils ne s'excluent pas, bien au contraire : 3 actions sur 4 annoncent des objectifs couvrant au moins deux de ces axes.

Le tableau des pages suivantes répertorie les catégories d'objectifs auxquels souhaite répondre chaque action étudiée.

<sup>26</sup> Cf. pages 27 et 28, « L'échantillon constitué : objectifs et moyens mis en œuvre »

| Localisation                          | Echelon             | Nom structure  | Titre  | C | V | S | A | N°* |
|---------------------------------------|---------------------|--|--|---|---|---|---|-----|
| Aquitaine<br>Landes (40)              | FD +<br>asso locale | FDFR des Landes                                      | Culture et patrimoine en milieu rural  |   |   |   |   | 1   |
| Auvergne<br>Puy-de-Dôme (63)          | asso locale         | Syndicat d'Initiative et<br>d'Expansion Touristique  | Centre des Techniques Agricoles  |   |   |   |   | 2   |
| Bourgogne<br>Saône-et-Loire (71)      | FD                  | FDFR Saône-et-Loire                                  | Découverte de l'habitat rural en Saône-et-Loire                                    |   |   |   |   | 3   |
| Bourgogne<br>Yonne (89)               | asso locale         | Guides de pays de la vallée de<br>l'Yonne            | Découverte du patrimoine de pays, culturel et naturel                              |   |   |   |   | 4   |
| Bretagne<br>Finistère (29)            | asso locale         | Ulamir E Bro Glazig                                  | Chantiers d'insertion autour du petit patrimoine                                   |   |   |   |   | 5   |
| Bretagne<br>Finistère (29)            | asso locale         | Au fil du Queffleuth et de la<br>Penzé               | "Riboul al Lin" : manifestation intercommunale sur le thème du lin                 |   |   |   |   | 6   |
| Bretagne<br>Finistère (29)            | asso locale         | Au fil du Queffleuth et de la<br>Penzé               | Création d'un sentier d'interprétation "Riboul Potic" dans la vallée du Queffleuth |   |   |   |   | 7   |
| Bretagne<br>Finistère (29)            | asso locale         | Ecomusée de Plouguerneau                             | Les goémoniers, patrimoine maritime  |   |   |   |   | 8   |
| Bretagne<br>Ile-et-Vilaine (35)       | asso locale         | Fédération d'animation rurale<br>des Pays de Vilaine | Le caddioscope à roulettes   |   |   |   |   | 9   |
| Centre<br>Cher (18)                   | FD                  | FDFR Cher  | Les chemins buissonniers   |   |   |   |   | 10  |
| Champagne-Ardenne<br>Haute-Marne (52) | FD                  | FDFR Haute-Marne                                     | Histoire de patrimoine : randonnées à la découverte des patrimoines locaux         |   |   |   |   | 11  |
| Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   | FD                  | FDFR Lozère  | Passe Pierre   |   |   |   |   | 12  |
| Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   | FD                  | FDFR Lozère  | En chemin j'ai rencontré...  |   |   |   |   | 13  |
| Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   | asso locale         | FR Arzenc de Randon                                  | Théâtre sur la mémoire orale   |   |   |   |   | 14  |
| Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   | asso locale         | FR Langlade Brenoux                                  | Réhabilitation du site du 17e de Langlade  |   |   |   |   | 15  |
| Languedoc-Roussillon<br>Lozère (48)   | asso locale         | FR Saint Michel de Dèze                              | Fête de la châtaigne   |   |   |   |   | 16  |
| Midi-Pyrénées                         | UR                  | FRFR Midi-Pyrénées                                   | Passa(t)ges en Midi-Pyrénées   |   |   |   |   | 17  |
| Midi-Pyrénées<br>Gers (32)            | FD                  | FDFR Gers  | Patrimoine et culture gasconne au Pays d'Armagnac                                  |   |   |   |   | 18  |
| Midi-Pyrénées<br>Gers (32)            | FD                  | FDFR Gers  | Jeux traditionnels et patrimoine européen : les quilles                            |   |   |   |   | 19  |
| Midi-Pyrénées<br>Haute-Garonne (31)   | asso locale         | Maison de Montbrun                                   | Un village se raconte  |   |   |   |   | 20  |

\* Le « N° » renvoie à la fiche descriptive de l'action en annexe V

Illustration 6 (1/2) : Tableau synoptique des objectifs des actions étudiées

| Localisation                               | Echelon     | Nom structure                                      | Titre   | C | V | S | A | N°* |
|--|-------------|--|---|---|---|---|---|-----|
| Midi-Pyrénées<br>Haute-Garonne (31)        | asso locale | FR Les Frontignes                                  | Vergers solidaires  |   |   |   |   | 21  |
| Midi-Pyrénées<br>Tarn (81)                 | asso locale | Foyer/Fogal Rural de Cagnac<br>les Mines           | Patrimoine minier d'Albi-Cagnac   |   |   |   |   | 22  |
| PACA<br>Alpes-Maritimes (06)               | asso locale | Ass. La Clé des Champs                             | Connaissance et valorisation du patrimoine de Villars-sur-Var   |   |   |   |   | 23  |
| PACA<br>Vaucluse (84)                      | asso locale | Ass. pour la Participation à<br>l'Action Régionale | Chantiers de jeunes autour de la restauration d'une ferme   |   |   |   |   | 24  |
| Pays de la Loire<br>Maine-et-Loire (49)    | FD          | FDFR Maine-et-Loire                                | Patrimoine environnemental de la vallée de la Loire   |   |   |   |   | 25  |
| Pays de la Loire<br>Maine-et-Loire (49)    | asso locale | AREGHAT  | Sauvegarde et mise en valeur du site archéologique médiéval   |   |   |   |   | 26  |
| Pays de la Loire<br>Maine-et-Loire (49)    | asso locale | Association Un Village, Un<br>Moulin               | Animation du moulin de l'Epinay   |   |   |   |   | 27  |
| Pays de la Loire<br>Maine-et-Loire (49)    | asso locale | Association Culturelle du Loire<br>Béconnais       | Le patrimoine paysan bâti en Loire-Béconnais  |   |   |   |   | 28  |
| Pays de la Loire<br>Sarthe (72)            | asso locale | Les Amis du Moulin de la<br>Bruère                 | Sauvegarde et animation du moulin à glace de la Bruère  |   |   |   |   | 29  |
| Pays de la Loire<br>Vendée (85)            | CD          | CDSMR Vendée                                       | Valorisation et maintien des jeux sportifs traditionnels  |   |   |   |   | 30  |
| Pays de la Loire<br>Vendée (85)            | asso locale | Maison de la Vie Rurale                            | Actions de valorisation des légumes oubliés   |   |   |   |   | 31  |
| Pays de la Loire<br>Vendée (85)            | asso locale | Maison de la Vie Rurale                            | Actions de valorisation du monde rural et agricole  |   |   |   |   | 32  |
| Pays de la Loire<br>Vendée (85)            | asso locale | Centre Socioculturel du<br>Talmondais              | Protection des marais salés du Talmondais et sensibilisation pour la préservation de ces milieux patrimoniaux |   |   |   |   | 33  |
| Pays de la Loire<br>Vendée (85)            | asso locale | Mémoire des Olonnes                                | Inventaire du patrimoine bâti remarquable   |   |   |   |   | 34  |
| Pays de la Loire<br>Vendée (85)            | asso locale | La Bruffière Autrefois                             | Le millet, culture traditionnelle locale  |   |   |   |   | 35  |
| Pays de la Loire<br>Vendée (85)            | asso locale | La Boulite   | Collecte, conservation et publication de la mémoire et de l'histoire du pays                                  |   |   |   |   | 36  |
| Picardie<br>Aisne (02)                     | FD          | FDFR Aisne   | La culture picarde au travers de légendes   |   |   |   |   | 37  |
| Picardie<br>Aisne (02)                     | FD          | FDFR Aisne   | Les jeux champions de l'Aisne   |   |   |   |   | 38  |
| Poitou-Charentes<br>Charente-Maritime (17) | asso locale | FR Romegoux  | Fabrication d'huile de noix à l'ancienne  |   |   |   |   | 39  |
| Poitou-Charentes<br>Deux-Sèvres (79)       | FD          | FDFR Deux-Sèvres                                   | Les barbelés de la mémoire  |   |   |   |   | 40  |

\* Le « N° » renvoie à la fiche descriptive de l'action en annexe V

Illustration 6 (2/2) : Tableau synoptique des objectifs des actions étudiées

## ■ Le contexte

Ce qui a été appelé le contexte de l'action permet de considérer comment celle-ci s'insère dans la politique générale de la structure, quelle part elle prend vis à vis de l'ensemble de ses actions.

Dans 10 % des cas, l'action patrimoniale présentée est la préoccupation unique de la structure.

Cela veut donc dire, pour le reste des actions étudiées, qu'elles appartiennent à un ensemble d'actions, qu'elles font partie d'une des orientations de la structure. Cependant, la part qu'elles occupent dans l'ensemble des activités d'une structure varie. Pour 14 % d'entre elles, il s'agit d'actions « phare », « moteur » ou « forte » selon les termes utilisés par les structures qui les portent. Elles en constituent ainsi l'activité majoritaire. A l'opposé, 8 % des actions étudiées sont présentées comme étant accessoires à l'activité de l'association. Les actions restantes (78 %) ne sont ni principales ni minoritaires, elles répondent à l'un des axes de la structure ou représentent l'activité d'une de ses sections.

| Contexte de l'action              | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)  |
|-----------------------------------|---|
| Action unique                     | Actions n°4 ; 22 ; 26 ; 29  |
| Action principale                 | Actions n°8 ; 27 ; 30 ; 35 ; 36   |
| Un axe / l'activité d'une section | Actions n°1 ; 2 ; 3 ; 6 ; 7 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 19 ; 20 ; 21 ; 23 ; 24 ; 25 ; 31 ; 32 ; 33 ; 34 ; 37 ; 38 ; 39 ; 40 |
| Action accessoire                 | Actions n°5 ; 14 ; 28   |

*Illustration 7 : La place des actions étudiées dans les activités de leurs structures*

Il est intéressant de relever que pour deux des structures interrogées<sup>27</sup>, les actions présentées constituaient un premier pas dans la thématique du patrimoine. Jusque là inexplorée, cette dernière a été considérée comme un motif de renouvellement.

On remarque par ailleurs que 27 des 40 actions étudiées sont les actions de structures où se trouvent du personnel permanent. Deux d'entre elles<sup>28</sup> ont même directement participé à la création d'un poste salarié.

## 2. L'action

Cette partie de la grille d'enquête a permis de cerner le plus précisément possible ce en quoi consistent les actions étudiées : une présentation globale, puis des précisions concernant son point de départ, sa durée de vie, le territoire où elle se développe, à qui elle s'adresse, quels en sont les acteurs et les partenaires, etc.

Les éléments d'analyse apportés ci-après détaillent chacun de ces points, la partie présentation exceptée. Ne permettant pas de comparaison d'intérêt, le descriptif de chaque action n'amène aucun commentaire particulier. Se reporter aux fiches annexes pour lire la présentation de chaque action.

<sup>27</sup> Les actions concernées : n°10 et 14

<sup>28</sup> Les actions concernées : n°25 et 38

## ■ L'action dans le temps

Dans l'échantillon des actions étudiées, l'action la plus ancienne date de 1961 et les plus récentes de 2008. 5 % ont débuté dans les années 1960 et 1970, 12,5 % dans les années 1980, 27,5 % dans les années 1990 et 55 % dans les années 2000. Le tableau suivant propose une répartition des actions étudiées selon la décennie où elles ont été lancées.

| Départ de l'action | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)   |
|--------------------|--|
| Années 1960        | Actions n°26   |
| Années 1970        | Actions n°33   |
| Années 1980        | Actions n°2 ; 3 ; 8 ; 22 ; 30  |
| Années 1990        | Actions n°4 ; 5 ; 6 ; 11 ; 15 ; 27 ; 29 ; 31 ; 32 ; 35 ; 36  |
| Années 2000        | Actions n°1 ; 7 ; 9 ; 10 ; 12 ; 13 ; 14 ; 16 ; 17 ; 18 ; 19 ; 20 ; 21 ; 23 ; 24 ; 25 ; 28 ; 34 ; 37 ; 38 ; 39 ; 40 |

*Illustration 8 : Les périodes de démarrage des actions étudiées*

Si ces actions ont été sélectionnées pour l'étude, c'est que toutes, les plus anciennes comprises, ont encore cours. Cela démontre la pérennité de nombreuses actions engagées.

Observées sous un angle différent, les actions étudiées s'inscrivent dans la durée de diverses manières. Elles peuvent être permanentes tout au long de l'année ou d'une saison (77,5 %), elles peuvent être occasionnelles mais reprises régulièrement (17,7 %), ou encore très ponctuelles mais dont les effets se remarquent dans le temps (5 %).

## ■ Le territoire

Le territoire de l'action est celui où elle impacte, il est l'espace sur lequel se trouvent les publics ciblés.

| Territoire de l'action | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V) |
|------------------------|--|
| Région                 | Actions n°17 ; 24  |
| Inter-départements     | Actions n°31 ; 32  |
| Département            | Actions n°1 ; 3 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 18 ; 19 ; 30 ; 37 ; 38 ; 40    |
| Pays                   | Actions n°2 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 16 ; 21 ; 25 ; 26 ; 28 ; 33    |
| Commune                | Actions n°14 ; 15 ; 20 ; 22 ; 23 ; 27 ; 29 ; 34 ; 35 ; 36 ; 39       |

*Illustration 9 : Les territoires d'influence des actions étudiées*

Dans 2 cas il s'agit d'actions régionales (au sens administratif). Dans 2 autres cas l'action est interdépartementale. Concernant les 36 autres actions, elles sont également réparties entre le territoire départemental, le territoire d'un « pays » (au sens de plusieurs communes d'un périmètre cohérent en matière de patrimoine : c'est la nature du patrimoine traité qui définit le territoire), et le territoire communal.

Finalement, en regardant plus particulièrement les structures locales, l'intérêt pour un patrimoine qui dépasse les limites de la commune (60 %) devance les actions strictement communales (40 %). Et c'est encore plus souvent le cas pour les actions les plus récentes. La volonté des responsables associatifs semble donc évoluer vers un intérêt plutôt pour le « territoire patrimonial » que pour le « territoire administratif ». Cependant, l'échantillon enquêté ne permet pas d'affirmer qu'il s'agisse bien là d'une tendance.

### ■ Les acteurs

Il s'agit de déterminer qui sont les acteurs – les porteurs du projet, les acteurs qui le soutiennent d'une façon ou d'une autre, ceux à qui il s'adresse, etc. – et ainsi mesurer l'ampleur de l'action et la mobilisation qu'elle suscite sur le territoire.

### **Les publics**

La population locale est ciblée dans 90 % des cas étudiés. Il est entendu par « population locale » les habitants du milieu rural, les familles, les locaux. Sont ensuite cités les touristes (16 occurrences), et les enfants et les jeunes, dans le cadre scolaire ou des loisirs (15 occurrences). Les divers autres publics ciblés par les actions, enfin, sont les professionnels, les adhérents, les élus et les collectivités.

| <b>Publics de l'action</b>                     | <b>Actions concernées</b> (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)   |
|--|---|
| Adhérents du réseau                            | Actions n° 17 ; 30 ; 38   |
| Elus de collectivités                          | Actions n° 18 ; 33 ; 34   |
| Professionnels ou en insertion professionnelle | Actions n° 3 ; 5 ; 9 ; 19 ; 31 ; 33 ; 38  |
| Enfants, jeunes (dans le cadre des loisirs)    | Actions n° 3 ; 12 ; 24 ; 25 ; 31  |
| Enfants, jeunes (dans le cadre scolaire)       | Actions n° 1 ; 8 ; 22 ; 26 ; 27 ; 30 ; 31 ; 33 ; 38 ; 40  |
| Touristes, visiteurs de passage                | Actions n° 2 ; 3 ; 4 ; 7 ; 8 ; 11 ; 15 ; 16 ; 20 ; 26 ; 27 ; 29 ; 31 ; 32 ; 33 ; 34   |
| Population locale                              | Actions n° 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 7 ; 8 ; 10 ; 11 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 19 ; 20 ; 21 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 ; 31 ; 32 ; 33 ; 34 ; 35 ; 36 ; 37 ; 39 ; 40 |

*Illustration 10 : Les publics ciblés par les actions étudiées*

Les actions qui sont décrites dans l'enquête ciblent un public plus ou moins large :

- ▶ 52,5 % des actions s'adressent à un public qu'on peut qualifier de « généraliste » ;
- ▶ 40 % des actions ont plusieurs publics ;
- ▶ 7,5 % des actions ont un public bien spécifique.

Dans le premier cas, quelle que soit la description faite du public – « familles », « grand public », « locaux », « population locale », « habitants du milieu rural », « touristes », « visiteurs » –, les moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs sont identiques. Dans les deux derniers cas, bien que le thème patrimonial reste le même, les moyens employés prennent différentes formes pour s'adapter tout particulièrement aux publics cibles.

Un exemple : une action traite du patrimoine paysager d'un territoire spécifique, les scolaires bénéficieront d'une animation pédagogique dont les objectifs s'inscrivent dans le programme de leur classe, et un groupe de familles assistera à une visite guidée.

### **Les acteurs associatifs**

Les porteurs du projet autour du patrimoine sont en premier lieu les bénévoles. Ils peuvent être accompagnés de personnels salariés et stagiaires. Pour des actions plus spécifiques, les responsables associatifs s'adjoignent la collaboration de personnes extérieures à l'association, expertes de ce qui fait la spécificité de l'action.

Ces personnes extérieures sont des professionnels du milieu du tourisme ou des loisirs, des artistes, des enseignants, les techniciens de collectivités territoriales, la population locale – certains habitants, personnes ressources – ou d'autres associations adhérentes au réseau des foyers ruraux.

Les différents cas de figure rencontrés dans le cadre de l'étude sont les suivants :

| <b>Acteurs associatifs de l'action</b>   | <b>Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)</b>   |
|--|---|
| L'action est menée par les bénévoles uniquement  | Actions n°4 ; 16 ; 20 ; 21 ; 28 ; 34 ; 35 ; 36 ; 39   |
| L'action est menée par les bénévoles + un ou plusieurs salariés + une ou plusieurs personnes extérieures | Actions n° 1 ; 2 ; 3 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 15 ; 17 ; 18 ; 19 ; 24 ; 25 ; 26 ; 27 ; 30 ; 31 ; 32 ; 33 ; 38 |
| L'action est menée par les bénévoles et une personne extérieure  | Actions n° 14 ; 22 ; 23 ; 29 ; 37   |
| L'action est menée par les salariés uniquement   | Actions n°9 ; 40  |

*Illustration 11 : Les acteurs des actions étudiées*

On remarque qu'il n'y a de stagiaires dans la structure que s'il y a aussi au moins un permanent.

### **Les partenaires**

Les partenaires dont il était question dans l'enquête sont ceux qui soutiennent l'action financièrement, méthodologiquement ou techniquement. Les partenaires les plus cités sont les collectivités, qui, du niveau local au niveau régional, sont quasiment toujours présentes (plus de 8 fois sur 10) aux côtés des associations. Régulièrement et à part égale, on retrouve aussi l'État et ses services (Diren, Drac, ex-DDJS, Éducation nationale, etc.), des professionnels liés au contenu de l'action (professionnels du tourisme, de l'environnement, de l'enseignement, etc.), le réseau des foyers ruraux et d'autres associations proches.

Dans les partenaires plus anecdotiques, en terme de nombre, ont été nommés les sponsors (banques, assurances, entreprises locales, etc.), la Caf, la presse, les habitants.

Il est intéressant de souligner que des partenaires sont pratiquement toujours associés à la conduite d'une action. Ils sont dans 85 % des situations entre 2 et 5.

| Partenaires de l'action   | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)   |
|---------------------------|--|
| Les collectivités locales | Actions n° 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 18 ; 20 ; 21 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25 ; 26 ; 29 ; 30 ; 31 ; 32 ; 33 ; 34 ; 35 ; 36 ; 37 ; 38 |
| L'État et ses services    | Actions n° 5 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 26 ; 31 ; 33 ; 40   |
| L'Europe                  | Actions n° 8 ; 9   |
| Le réseau associatif      | Actions n° 3 ; 7 ; 9 ; 10 ; 11 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 21 ; 22 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 ; 33 ; 34 ; 36 ; 37   |
| Des professionnels        | Actions n° 1 ; 3 ; 4 ; 7 ; 16 ; 17 ; 20 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25 ; 27 ; 31  |
| Les sponsors privés       | Actions n° 17 ; 28 ; 30 ; 32 ; 36  |
| Caf                       | Actions n° 5 ; 14  |
| Divers                    | Actions n° 4 (« propriétaires de sites ») ; 16 (« presse locale ») ; 23 (« habitants »)  |
| Non renseigné             | Actions n° 19 ; 39   |

*Illustration 12 : Les partenaires des actions étudiées*

### 3. La mise en œuvre

La grille d'enquête aborde concrètement dans cette partie le détail de la mise en œuvre de l'action, de la méthodologie adoptée. Cela concerne la démarche suivie, la communication mise en place et la mobilisation suscitée autour de l'action.

#### ■ Les étapes

Comme pour la présentation générale de l'action<sup>29</sup>, le descriptif des étapes de la mise en œuvre est propre à chaque action. Il n'est pas commenté, mais s'y référer au cas par cas éclaire le déroulement de l'action.

#### ■ La mobilisation

Se renseigner sur ce que peut être la mobilisation suscitée par l'action consiste à savoir le rôle des différents acteurs, et le moment où ils interviennent. En croisant les différentes réponses, on peut faire ressortir six groupes d'acteurs mobilisés par les projets (dans l'ordre décroissant des acteurs cités) et les raisons invoquées à leur sujet ou le rôle qu'ils ont pu tenir.

<sup>29</sup> Cf. page 38, « L'action »

| Acteurs  | Rôles des acteurs / résultat de la mobilisation   | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)   |
|--|---|--|
| Les membres des associations (bénévoles, salariés et stagiaires) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une forte mobilisation des bénévoles</li> <li>- Le partage des rôles bénévoles / salariés</li> <li>- Un projet structurant</li> <li>- L'investissement des salariés</li> </ul>               | Actions n° 2 ; 3 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 16 ; 17 ; 18 ; 19 ; 23 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 ; 31 ; 32 ; 33 ; 34 ; 35 ; 36 ; 37 ; 38 ; 39 |
| Les partenaires politiques                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un fort investissement</li> <li>- Peu d'investissement</li> <li>- Leur participation au choix des orientations</li> </ul>  | Actions n° 2 ; 6 ; 7 ; 12 ; 13 ; 14 ; 18 ; 19 ; 25 ; 26 ; 27 ; 29 ; 31 ; 32 ; 35 ; 38 ; 40   |
| Les partenaires techniques                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un soutien fort</li> <li>- Mobilisation d'autres associations</li> <li>- Mobilisation d'intervenants extérieurs</li> <li>- Un soutien logistique</li> <li>- Mobilisation d'écoles</li> </ul> | Actions n° 2 ; 8 ; 16 ; 18 ; 19 ; 22 ; 25 ; 26 ; 27 ; 29 ; 37 ; 40   |
| La population locale   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une large participation</li> <li>- Une faible participation</li> </ul>   | Actions n° 6 ; 7 ; 11 ; 18 ; 20 ; 29 ; 35 ; 36 ; 39  |
| Le réseau des foyers ruraux                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accompagnement de l'action</li> <li>- La mobilisation du réseau</li> </ul>   | Actions n° 3 ; 10 ; 17 ; 19 ; 22 ; 34 ; 37 ; 38  |
| Les partenaires financiers                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Ils sont nécessaires »</li> <li>- « Ils ont montré un vif intérêt »</li> </ul>   | Actions n° 22 ; 28 ; 33  |
| <i>Non renseigné</i>   | <i>Non renseigné</i>  | Action n° 21   |

*Illustration 13 : La mobilisation suscitée par les actions étudiées et ses effets*

A plusieurs reprises<sup>30</sup>, il a été noté pour seule réponse soit une appréciation de la quantité des acteurs mobilisés – « mobilisation importante », « 37 acteurs engagés », etc. –, soit la mention des rencontres entre tous les acteurs du projet, mais le détail de ces acteurs n'est pas précisé.

### ■ La communication

Il s'agit là d'identifier les moyens déployés pour faire connaître l'action, et de tenter d'en déduire l'impact sur ses résultats.

#### **Quelle communication ?**

En observant l'ensemble des grilles d'enquête, une multitude de médias de communication apparaissent. Et plus intéressant encore, rares sont les moyens utilisés seuls : la complémentarité semble être recherchée dans une large majorité des cas. Quand le moyen de communication est unique, ceux utilisés pour les actions étudiées sont soit la presse locale, l'annonce dans le bulletin municipale ou le bouche à oreille.

<sup>30</sup> Les actions concernées : n° 1 ; 4 ; 5 ; 15 ; 24

Certains médias sont toutefois davantage utilisés que d'autres :

- ▶ la production écrite (34 %) : affiches, dépliants, brochures, tracts, journal interne, banderoles... de très nombreux supports plutôt traditionnels sont utilisés dans ce domaine ;
- ▶ l'appel à la presse (30 %) : là aussi on observe une certaine diversité. On s'adresse à la presse écrite locale et régionale, mais également à la presse spécialisée, aux télévisions et radios locales ;
- ▶ l'appel au réseau de partenaires (13 %) : ces partenaires sont le réseau des foyers ruraux, d'autres associations, les communes (par le biais de leurs journaux municipaux), les professionnels du tourisme... tous se font le relais de l'information ;
- ▶ Internet (12 %) ;
- ▶ la mise en place d'un événement (7 %) : des réunions de sensibilisation, la promotion lors d'autres manifestations ;
- ▶ le bouche à oreille (3 %), média difficile à maîtriser mais qui sert souvent la cause des différentes actions, et qui est reconnu comme tel.

### **Vers qui ?**

Les moyens de communication varient nécessairement en fonction des cibles de cette communication. Selon que l'on s'adresse au grand public, aux enfants, aux touristes, les canaux utilisés pour les atteindre sont différents. Ce qui se dégage de l'enquête est que :

- ▶ 85 % des actions organisent leur communication vers un large public, les moyens de communication sont communs ;
- ▶ 12,5 % des actions organisent leur communication vers des publics ciblés, un moyen de communication permet d'atteindre un public ;
- ▶ 1 action a organisé sa communication vers ses adhérents, soit en interne uniquement.

| <b>Adaptation de la communication au public</b> | <b>Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)</b>   |
|---|---|
| Communication large vers le grand public        | Actions n° 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17 ; 19 ; 20 ; 21 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25 ; 26 ; 28 ; 29 ; 30 ; 32 ; 34 ; 36 ; 37 ; 39 ; 40 |
| Communication adaptée à un public précis        | Actions n ° 18 ; 27 ; 31 ; 33 ; 38  |
| Communication en interne uniquement             | Action n°35   |

*Illustration 14 : Les cibles de la communication mise en place lors des actions étudiées*

### **Quels impacts ?**

La communication est une préoccupation récurrente, et rendre lisible l'action engagée peut devenir une difficulté à surmonter dans sa mise en œuvre. Elle est ainsi à plusieurs reprises mentionnée dans la partie « difficultés rencontrées » de la grille d'enquête.

Cependant, l'amélioration de cette composante importante d'un projet n'apparaît pas directement dans les perspectives qui sont envisagées par les responsables de structures. La communication reste tout de même un point fondamental pour se faire connaître et mieux valoriser son action.

## 4. Les résultats

L'analyse des résultats décrits par les associations permet de satisfaire plusieurs objectifs. Il s'agit de connaître et de comparer la vision de départ des porteurs de projet et les résultats obtenus, d'identifier les difficultés rencontrées et leurs conséquences. Enfin, on pourra dégager les freins qui apparaissent de manière récurrente et ainsi déterminer des orientations de travail pour venir en soutien aux porteurs de projets.

Les résultats, tels qu'ils ont été présentés dans la grille d'enquête, peuvent se traduire :

- ▶ Sur le plan matériel : la restauration, la réhabilitation, la préservation ou non d'un élément patrimonial, la réalisation de supports pour conduire l'action ou pour la valoriser et la faire connaître, les incidences matérielles de l'action sur la structure, etc.
- ▶ Sur le plan humain : la création ou non de lien social, le lien entre les générations, la mobilisation et la motivation des différents acteurs du projet, etc.
- ▶ Sur le plan associatif : le dynamisme engendré, la vie de la structure, le travail en collaboration, la reconnaissance ou non de la structure, etc.
- ▶ Sur le territoire : la valorisation environnementale, économique et sociale, l'émergence de nouveaux projets, la mise en réseau d'acteurs du territoire, la vie du territoire touché par l'action, etc.
- ▶ Dans la durée : l'inscription ou non dans la durabilité, les actions qui se développent, celles qui entraînent la création de nouveaux projets, etc.

### ■ Les difficultés rencontrées et leur effet sur les résultats

Avant de pouvoir étudier la manière dont les résultats des actions sont ressentis par ceux qui les ont fait naître et qui les évaluent, il s'agit d'observer tout particulièrement les difficultés rencontrées par les responsables associatifs au cours de la mise en œuvre de leur projet. Selon sa nature, la difficulté qui crispe le rouage de l'action est parfois un frein plus ou moins handicapant, très rarement un motif d'échec, mais régulièrement elle révèle une problématique persistante qui dépasse le cadre même de l'action.

Tour à tour sur le plan matériel, humain, associatif, sur le territoire ou dans la durée, les difficultés auxquelles ont pu faire face les porteurs de projets sont répertoriées dans le tableau qui suit. On notera qu'elles sont éprouvées différemment selon les situations, c'est pourquoi un type de difficulté peut relever d'un plan ou d'un autre suivant les cas.

| Typologie des difficultés  |  | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)   |
|--|--|--|
| Disponibilité, mobilisation, implication, motivation des acteurs du projet<br>Le pilier du projet part | - sur le plan humain<br>- sur le plan associatif<br>- sur le territoire<br>- dans la durée | Actions n°1 ; <b>3</b> ; 6 ; <b>9</b> ; 14 ; 19 ; 25 ; 33<br>Actions n°7 ; 18 ; 19 ; 29 ; 33 ; <b>40</b><br>Action n°37<br>Actions n° <b>8</b> ; 11 ; 33 |
| Lassitude, vieillissement des bénévoles, manque de renouvellement                                      | - sur le plan humain<br>- sur le plan associatif   | Actions n°6 ; 11 ; 30<br>Actions n°16 ; 26 ; 35 ; 37 ; 38  |

| Typologie des difficultés (suite)   |  | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)  |
|---|--|---|
| Recherches de financements, manque de financements, souci de rentabilité                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan matériel</li> <li>- sur le plan humain</li> <li>- dans la durée</li> </ul>                                | Actions n° <b>3</b> ; 14 ; 26 ; <b>28</b> ; 33 ; <b>36</b> ; 38<br>Action n°18<br>Actions n° <b>3</b> ; 25 ; 31 ; 33 ; 38 |
| Lourdeurs des coûts, de la gestion (site, personnel)  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan matériel</li> </ul>   | Actions n° <b>3</b> ; 27 ; 29 ; 30 ; 31 ; 32 ; 38 ; <b>40</b>   |
| Absence ou manque de collaboration, de partage, de mise en réseau                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan humain</li> <li>- sur le plan associatif</li> <li>- sur le territoire</li> </ul>                          | Actions n°1 ; 13 ; 14 ; <b>17</b> ; 29 ; <b>31</b><br>Actions n°6 ; 11 ; <b>33</b><br>Actions n°16 ; 25                   |
| Accès difficile aux ressources, aux informations nécessaires  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan matériel</li> <li>- sur le plan humain</li> <li>- dans la durée</li> </ul>                                | Actions n° <b>5</b> ; <b>33</b> ; <b>34</b> ; <b>36</b><br>Actions n° <b>8</b> ; <b>34</b> ; <b>36</b><br>Action n°1      |
| Manque de communication, de lisibilité  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan humain</li> <li>- sur le plan associatif</li> <li>- sur le territoire</li> <li>- dans la durée</li> </ul> | Actions n°26<br>Actions n°5 ; 22 ; 31<br>Actions n°25 ; <b>33</b><br>Action n°19  |
| Problèmes de temps : retards, manque de temps ou au contraire les démarches traînent                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan matériel</li> <li>- sur le plan humain</li> <li>- dans la durée</li> </ul>                                | Actions n° <b>9</b> ; <b>17</b><br>Action n°18<br>Actions n° <b>8</b> ; <b>17</b> ; <b>21</b> ; 29                        |
| Manque de reconnaissance par les collectivités  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan associatif</li> <li>- sur le territoire</li> <li>- dans la durée</li> </ul>                               | Actions n°25<br>Actions n°22 ; 26 ; 28 ; <b>36</b><br>Action n°26   |
| Difficulté à innover, à s'adapter, à évoluer en terme d'activités                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan associatif</li> <li>- sur le territoire</li> <li>- dans la durée</li> </ul>                               | Actions n°27 ; <b>30</b><br>Action n° <b>33</b><br>Actions n°5 ; <b>10</b> ; 16   |
| Le public ciblé ne répond pas tout à fait aux objectifs fixés (mobilisation, retard, désistement, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan humain</li> <li>- sur le plan associatif</li> </ul>   | Actions n°5 ; <b>10</b> ; <b>12</b> ; 16 ; 37<br>Action n°28  |
| Trouver sa place parmi les autres   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan associatif</li> <li>- sur le territoire</li> </ul>  | Action n° <b>33</b><br>Actions n°6 ; 25 ; 29  |
| Des mésententes   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan humain</li> <li>- sur le plan associatif</li> </ul>   | Action n°22<br>Action n° <b>36</b>  |
| La météo  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan matériel</li> </ul>   | Actions n°15 ; 35   |
| Évaluer les besoins   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le plan matériel</li> </ul>   | Action n°25   |
| Pas de difficulté   | /  | Actions n°2 ; 20 ; 24 ; 39  |
| <i>Non renseigné</i>  | /  | Actions n°4 ; 15 ; 23   |

Illustration 15 : Les difficultés rencontrées lors des actions étudiées

Ce tableau propose une typologie des difficultés rencontrées par les associations, mais c'est en observant les écarts entre les résultats espérés et ceux qui se sont réalisés qu'on peut en mesurer l'impact. Trois profils se dessinent :

- ▶ Les actions qui n'ont pas rencontré de difficulté.
- ▶ Les actions pour lesquelles les difficultés ont été un frein que les associations ont su dépasser (les numéros portés en gras dans le tableau n° 15 matérialisent ces actions<sup>31</sup>). De manière significative, pour les difficultés relatives à l'accès aux ressources nécessaires et relatives au temps, des solutions ont été trouvées par les associations. La très large majorité des actions où elles apparaissent ne déclare aucun impact sur le résultat final. On remarque également une chose intéressante : sur les 15 types de difficultés recensés, 12 ont été surmontés dans le cas d'au moins une action. C'est là que ces actions peuvent jouer leur rôle d'exemplarité en étant lieu de ressource pour celles et ceux qui rencontrent les mêmes difficultés.
- ▶ Les actions, enfin, qui décrivent des difficultés auxquelles les associations font difficilement face. Parmi les difficultés qui se manifestent, et pour lesquelles des solutions sont à imaginer et à répandre, on trouve des thèmes récurrents tels que la mobilisation et la mise en réseau des acteurs, le vieillissement du bénévolat et son manque de renouvellement, les aspects financiers, la lisibilité et la reconnaissance des actions, etc. Grâce à cela, on identifie bien des besoins des associations.

Les résultats attendus et obtenus sont propres à chaque action. Aussi il est intéressant de les étudier fiche par fiche si on souhaite noter comment les porteurs du projet pensaient pouvoir répondre aux buts de départ et comment ils perçoivent la réussite de leur projet. Toutefois, les écarts constatés permettent d'un côté d'identifier les actions dont les difficultés observées ont influencé le résultat final, de l'autre de remarquer qu'il arrive que les résultats obtenus dépassent les espérances.

Dans 16 cas il n'y a pas de réel écart constaté entre le résultat prévu et le résultat obtenu<sup>32</sup>. Pour 9 actions, un des éléments nécessaires à la comparaison n'est pas exprimé<sup>33</sup>. Dans les 15 cas restant, les écarts constatés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

| Écarts de résultats    |  | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V) |
|------------------------|--|--|
| Sur le plan matériel   | « <b>diffusion, animation, sensibilisation et nouveaux partenariats au-delà des espérances</b> », « du retard », « restauration partielle des bâtiments »  | Actions n° <b>3</b> ; 9 ; 28 ; 32                                    |
| Sur le plan humain     | « des retards », « peu de retour vers l'emploi », « moins de touristes qu'espérés », « les habitants ne s'attachent pas suffisamment à leur patrimoine », « satisfaction mitigée de la part des jeunes »   | Actions n° <b>3</b> ; 5 ; 10 ; 29 ; 37                               |
| Sur le plan associatif | « <b>les résultats obtenus dépassent les espérances</b> », « le nombre de photographes était moindre que ce qui était espéré », « des bénévoles à la recherche de forces nouvelles », « pas toujours la mobilisation souhaitée parmi les bénévoles » | Actions n° <b>20</b> ; 28 ; 29 ; 38                                  |

<sup>31</sup> Les actions concernées : n°3 ; 8 ; 9 ; 10 ; 12 ; 17 ; 21 ; 34 ; 36 ; 40

<sup>32</sup> Les actions concernées : n°1 ; 2 ; 8 ; 11 ; 17 ; 18 ; 19 ; 21 ; 24 ; 25 ; 27 ; 33 ; 35 ; 36 ; 39 ; 40

<sup>33</sup> Les actions concernées : n°4 ; 7 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 23 ; 34

| Écarts de résultats (suite) |  | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V) |
|-----------------------------|--|--|
| Sur le territoire           | « peu de projets de valorisation nés sur le territoire suite à l'action », « le projet a été bloqué par des décideurs locaux », « peu de reconnaissance de la part du conseil général », « l'action doit évoluer à l'échelon régional », « le travail en synergie est à améliorer », « des inégalités nord/sud en terme de déploiement de l'action sur l'ensemble du département » | Actions n°6 ; 22 ; 26 ; 30 ; 31 ; 37                                 |
| Dans la durée               | « nouvelles productions et animations à prévoir », « manque de souffle pour fixer de nouvelles orientations »  | Actions n°28 ; 29  |

Illustration 16 : Les écarts constatés entre les résultats prévus et ceux obtenus

Deux actions (matérialisées en gras dans le tableau n° 16) sortent du lot en faisant apparaître un résultat final meilleur que celui qui était attendu. Pour les autres, les écarts de résultats démontrent que les difficultés rencontrées ont eu pour conséquence de ne pas atteindre le résultat escompté sur certains aspects du projet. Ces actions se définissent pour la plupart dans le cadre du troisième profil présenté page précédente. Cela signifie que les écarts de résultats viennent bien de la difficulté à répondre aux problèmes qui peuvent se poser.

Globalement, les écarts de résultats constatés n'ont affecté que partiellement les actions. On le verra par la suite : toutes présentent de belles réussites dans un domaine ou dans un autre.

#### ■ Les forces des actions patrimoniales du réseau

Une fois les difficultés identifiées et pour lesquelles des solutions sont trouvées, les actions conduites en matière de patrimoine prouvent qu'elles sont bien des « bonnes pratiques » lorsqu'on s'arrête sur les résultats obtenus. Quand les résultats coïncident avec les espérances des porteurs de projets, le succès remporté mérite d'être souligné. Le tableau suivant montre les réussites des associations en fonction des différents domaines dans lesquels elles se traduisent.

| Réussites            |  | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)  |
|----------------------|--|---|
| Sur le plan matériel | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les outils sont en place, réalisés selon les conditions établies et ils permettent la valorisation et la diffusion du savoir (CD, film, exposition, animation, récoltes, etc.)</li> <li>- L'action participe au financement de la structure</li> <li>- L'élément patrimonial est restauré, sauvegardé, protégé</li> </ul>   | <p>Actions n°1 ; 2 ; 3 ; 17 ; 18 ; 19 ; 20 ; 21 ; 25 ; 31 ; 33 ; 35 ; 36 ; 39 ; 40</p> <p>Actions n°8 ; 20 ; 26 ; 38</p> <p>Actions n°15 ; 24 ; 29</p>                  |
| Sur le plan humain   | <p>4 groupes de résultats pratiquement repris à chaque action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mobilisation, la fréquentation, l'implication, l'engagement, la motivation, le travail en équipe</li> <li>- La valorisation des personnes (bénévoles, acteurs du projet)</li> <li>- Le lien, la rencontre, le rapprochement, les échanges, le partage, la transmission, « l'intergénérationnalité »</li> <li>- Le bien-être, la convivialité, la richesse</li> </ul> | <p>Actions n°1 ; 2 ; 3 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; 17 ; 19 ; 20 ; 21 ; 24 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 30 ; 31 ; 33 ; 34 ; 35 ; 36 ; 37 ; 39 ; 40</p> |

| Réussites (suite)      |   | Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)   |
|------------------------|---|--|
| Sur le plan associatif | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La dynamique de réseau : mobilisation, participation, rencontre, rassemblement, collaboration entre membres</li> <li>- L'action est le moteur qui permet de poursuivre : émergence de projets et de partenariats futurs</li> <li>- La reconnaissance de l'association grâce à l'action, l'image</li> <li>- La satisfaction, l'intérêt, la fierté, l'envie, le plaisir</li> </ul> | <p>Actions n° 1 ; 3 ; 10 ; 11 ; 13 ; 15 ; 17 ; 18 ; 19 ; 22 ; 24 ; 28 ; 31 ; 32 ; 33 ; 35 ; 36</p> <p>Actions n° 13 ; 21 ; 24 ; 30 ; 31 ; 35 ; 40</p> <p>Actions n° 5 ; 6 ; 8 ; 31 ; 32</p> <p>Actions n° 1 ; 20 ; 29 ; 36</p> |
| Sur le territoire      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La valorisation du territoire : animation, promotion, retombées économiques, sensibilisation à l'environnement</li> <li>- La reconnaissance auprès des élus locaux, des professionnels, des institutions</li> <li>- Une action qui fait « tache d'huile »</li> <li>- Le réveil des consciences, l'appropriation par les habitants</li> </ul>                                     | <p>Actions n° 2 ; 5 ; 8 ; 10 ; 11 ; 15 ; 17 ; 21 ; 24 ; 29 ; 33 ; 34 ; 35 ; 36</p> <p>Actions n° 18 ; 27 ; 28 ; 29 ; 33 ; 35 ; 36</p> <p>Actions n° 3 ; 9 ; 19 ; 25 ; 36</p> <p>Actions n° 1 ; 12 ; 24</p>                     |
| Dans la durée          | « pérennisation », « évolution », « développement » et « renouvellement » sont les principaux termes employés pour définir la réussite du projet dans le temps  | Actions n° 1 ; 5 ; 10 ; 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 17 ; 19 ; 21 ; 25 ; 26 ; 27 ; 31 ; 35 ; 36 ; 37 ; 38 ; 39  |

*Illustration 17 : Les résultats obtenus en adéquation avec ce qui était espéré*

Ce qui fait la réussite des actions traduit et illustre les véritables forces du mouvement des foyers ruraux et associations d'animation locale. Travailler sur la thématique du patrimoine permet au mouvement d'inscrire son action dans le temps. Pour cela il met en place à la fois des outils efficaces et une démarche associative centrée sur la coopération et le plaisir de faire ensemble. Il agit sur et en faveur des territoires ruraux dans toutes leurs dimensions (environnementale, économique, sociale, citoyenne). Il crée du lien entre les acteurs de ces territoires et met en valeur leurs femmes et leurs hommes, ceux qui se mobilisent, ceux qui s'engagent, ceux qui partagent, ceux qui transmettent. Le plan humain est la pierre angulaire du mouvement et de ses actions.

En agissant autour du patrimoine, les associations du réseau valorisent en premier lieu le lien social, en visant notamment à un accomplissement personnel de ses membres. Les associations du réseau donnent aussi un sens au présent quotidien : au-delà de la sauvegarde et du témoignage, la transmission. Les associations du réseau enfin animent les territoires ruraux et participent à leur développement en s'appuyant sur un patrimoine partagé vivant.

## 5. Le financement

Consacrer une partie de l'enquête au plan de financement des actions patrimoine est nécessaire. L'ennui est qu'elle n'a pas toujours été traitée. C'est une question qui peut être problématique, une question avec laquelle les associations ne semblent pas toujours à l'aise.

Les données recueillies permettent tout de même de répondre, bien que partiellement, à quelques interrogations : quels sont le poids et la composition des actions étudiées, de quelle manière sont-elles soutenues – part des aides extérieures, part des fonds propres –, quelle est la participation du monde bénévole.

## ■ Les budgets

Des associations n'ont pas communiqué de budget (9 sur 40)<sup>34</sup>. Pour certaines, l'explication donnée est que l'action est transversale à d'autres et qu'il est donc difficile d'en dégager un budget propre.

### **Poids du budget**

La taille des budgets qui ont été présentés est très diverse : le plus petit budget est de 50 €, le plus gros de 163 000 €. Il ne peut y avoir de comparaison, l'intérêt se trouve véritablement dans la diversité des projets patrimoniaux rencontrés. Les actions se répartissent de manière régulière entre ces deux limites. Le tableau suivant en donne l'indication.

| <b>Budgets</b>              | <b>Bénévolat inclus : actions concernées</b><br><i>(se reporter aux fiches descriptives en annexe)</i> | <b>Hors bénévolat* : actions concernées</b><br><i>(se reporter aux fiches descriptives en annexe)</i> |
|-----------------------------|--|---|
| Moins de 1 000 €            | Action n°21  | Actions n° <u>16</u> ; 21 ; <b>34</b> ; <b>35</b> ; <u>39</u>   |
| Entre 1 000 € et 5 000 €    | Actions n° 17 ; <b>34</b> ; <b>35</b> ; 36   | Actions n° 17 ; 36 ; <u>40</u>  |
| Entre 5 000 € et 10 000 €   | Action n° 4  | Actions n° 4 ; <u>14</u> ; <b>20</b> ; <b>23</b> ; <u>28</u>  |
| Entre 10 000 € et 20 000 €  | Actions n° <b>23</b> ; 37  | Actions n° <u>3</u> ; <b>10</b> ; <b>11</b> ; 37  |
| Entre 20 000 € et 50 000 €  | Actions n° 7 ; <b>10</b> ; <b>11</b> ; 12 ; 13 ; <b>20</b> ; 25 ; 38                                   | Actions n° 7 ; 12 ; 13 ; <u>19</u> ; <u>24</u> ; 25 ; <b>26</b> ; <b>30</b> ; 38                      |
| Entre 50 000 € et 100 000 € | Actions n° <b>26</b> ; 27 ; <b>30</b>  | Actions n° <u>9</u> ; <u>18</u> ; 27  |
| Pus de 100 000 €            | Action n° 15   | Actions n° <u>5</u> ; 15  |

\* Les numéros soulignés correspondent aux actions qui n'ont pas estimé le bénévolat mobilisé

*Illustration 18 : Le poids des budgets des actions étudiées*

Outre la photographie qu'il donne de la répartition des actions étudiées en fonction de leur budget, ce tableau révèle aussi que le poids du budget d'une action peut varier assez considérablement lorsqu'on valorise le bénévolat. Les actions dont le numéro apparaît en gras illustrent car elles changent de catégorie.

### **Investissements**

Sur la question des investissements nécessaires à l'action, une large majorité (82 %) répond qu'ils sont inférieurs à 50 % du budget total. Pour 54 % des actions, ils sont même inférieurs au quart du budget total. Là où le taux d'investissement est fort, supérieur à 50 % du budget de l'action, ce sont des actions plutôt liées à la création d'outils pédagogiques, à l'édition d'ouvrages, à l'entretien, la création ou la restauration de sites.

<sup>34</sup> Les actions concernées : n° 1 ; 2 ; 6 ; 8 ; 22 ; 29 ; 31 ; 32 ; 33

| <b>Part des investissements</b> | <b>Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)</b> |
|---------------------------------|---|
| Pas de budget d'investissement  | Actions n°5 ; 12 ; 13 ; 14 ; 16 ; 21 ; 34 ; 35 ; 37 ; 38                    |
| Entre 1 et 25 %                 | Actions n°18 ; 20 ; 25 ; 27 ; 36  |
| Entre 26 et 50 %                | Actions n°4 ; 11 ; 23 ; 26 ; 28 ; 30 ; 39 ; 40                              |
| Entre 51 et 75 %                | Actions n°7 ; 9 ; 19  |
| Entre 76 et 100 %               | Actions n°3 ; 15  |

*Illustration 19 : La part des investissements dans le budget des actions étudiées*

### **Fonctionnement**

La réciproque est que c'est le budget de fonctionnement qui pèse le plus lourd dans le budget global. Les actions qui ont un taux de fonctionnement fort, supérieur à 50 % du budget de l'action, sont des actions plutôt liées à l'animation festive, pédagogique, ludique ou artistique, et à la sauvegarde de témoignages notamment.

| <b>Part du fonctionnement</b>   | <b>Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)</b> |
|---------------------------------|---|
| Pas de budget de fonctionnement | Actions n°3 ; 21 ; 34   |
| Entre 1 et 25 %                 | Action n°15   |
| Entre 26 et 50 %                | Actions n°7 ; 9 ; 19 ; 39   |
| Entre 51 et 75 %                | Actions n°4 ; 11 ; 23 ; 26 ; 28 ; 30 ; 40                                   |
| Entre 76 et 100 %               | Actions n°5 ; 12 ; 13 ; 14 ; 16 ; 18 ; 20 ; 25 ; 27 ; 35 ; 36 ; 37 ; 38     |

*Illustration 20 : La part du fonctionnement dans le budget des actions étudiées*

### ■ **Les soutiens à l'action**

Dans les budgets présentés, 81 % d'entre eux laissent apparaître des subventions. Parmi ces actions aidées, 3 actions sur 4 sont subventionnées à plus de 50 %.

| <b>Part des subventions</b> | <b>Actions concernées (se reporter aux fiches descriptives en annexe V)</b> |
|-----------------------------|---|
| Pas de subvention           | Actions n°16 ; 21 ; 34 ; 39   |
| Entre 1 et 25 %             | Actions n°3 ; 20 ; 26 ; 35  |
| Entre 26 et 50 %            | Actions n°4 ; 23 ; 27   |
| Entre 51 et 75 %            | Actions n°10 ; 11 ; 14 ; 17 ; 19 ; 25 ; 28 ; 30 ; 36 ; 37                   |
| Entre 76 et 100 %           | Actions n°5 ; 7 ; 9 ; 12 ; 13 ; 15 ; 18 ; 38 ; 40                           |

*Illustration 21 : La part des subventions dans le budget des actions aidées*

A l'inverse, on déduit que dans la première partie du tableau se trouvent les actions peu subventionnées, par conséquent, celles pour lesquelles la vente – de prestations, de produits, d'entrées, etc. – et l'autofinancement – part du budget général de la structure qui porte le projet – priment.

Les actions qui obtiennent un taux fort de financement hors aides, supérieur à 50 % du budget de l'action, sont par exemple les fêtes et rassemblements, l'animation de sites touristiques, la publication, la récolte (agricole), et la formation.

### ■ Le bénévolat

Malgré le mode de calcul proposé sur la grille d'enquête, le bénévolat n'a pas toujours été exprimé. Néanmoins, quand il l'est, on observe qu'il correspond à une part non négligeable du budget.

| <b>Part du bénévolat</b> | <b>Actions concernées</b> (se reporter aux fiches descriptives en annexe V) |
|--------------------------|---|
| Entre 1 et 25 %          | Actions n°7 ; 11 ; 12 ; 13 ; 15 ; 25 ; 27 ; 37 ; 38                         |
| Entre 26 et 50 %         | Actions n°4 ; 17  |
| Entre 51 et 75 %         | Actions n°10 ; 20 ; 23 ; 26 ; 30 ; 36                                       |
| Entre 76 et 100 %        | Actions n°34 ; 35   |
| Bénévolat non estimé     | Actions n°3 ; 5 ; 9 ; 14 ; 16 ; 18 ; 19 ; 21 ; 24 ; 28 ; 39                 |

*Illustration 22 : La part du bénévolat dans le budget des actions étudiées*

En terme de valeur on l'estime de 360 € à 52 000 € en fonction des cas de figure. Entre ces deux extrêmes, l'estimation moyenne du bénévolat se situe davantage autour de 5 500 €.

| <b>Valeur du bénévolat</b> | <b>Actions concernées</b> (se reporter aux fiches descriptives en annexe V) |
|----------------------------|---|
| Entre 300 € et 400 €       | Action n°12 ; 21  |
| Entre 1 000 € et 9 000 €   | Actions n°4 ; 7 ; 10 ; 11 ; 13 ; 17 ; 23 ; 25 ; 34 ; 35 ; 36 ; 37 ; 38      |
| Entre 12 000 € et 35 000 € | Actions n°15 ; 20 ; 26 ; 27   |
| 52 000 €                   | Action n°30   |

*Illustration 23 : La valeur du bénévolat selon les actions étudiées*

Valoriser le bénévolat est une force pour les associations mais son estimation est difficile. Les repères sont différents d'une action à l'autre, l'investissement des bénévoles différent en fonction de la nature du projet, son objectif ou selon les étapes du déroulement de celui-ci.

En dernier lieu, on remarque qu'il n'y a pas forcément de lien entre la mobilisation bénévole et la présence ou non de personnel salarié.

## 6. Les perspectives

Au regard des résultats obtenus, il s'agit de voir comment les structures envisagent les suites à donner à leurs actions. Ces perspectives soulignent les conséquences de l'action sur le futur de ces structures. Les éléments apportés apparaissent ci-dessous en fonction de la fréquence à laquelle ils ont été cités. Deux porteurs de projets ne se sont pas exprimés sur le sujet.

| Perspectives pour l'action  | Actions concernées<br>(se reporter aux fiches descriptives en annexe V)                        |
|---|--|
| Renouveler l'action mais sur un thème différent, un support différent ou un public différent (reconduire mais en faisant évoluer) | Actions n° 1 ; 3 ; 7 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 17 ; 20 ; 24 ; 27 ; 29 ; 30 ; 32 ; 36 ; 37 ; 38 |
| Développer des projets, des actions complémentaires (faire autre chose)   | Actions n° 1 ; 5 ; 6 ; 14 ; 15 ; 18 ; 19 ; 22 ; 23 ; 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 33 ; 34               |
| Développer des partenariats, un fonctionnement en réseau  | Actions n° 6 ; 9 ; 10 ; 12 ; 13 ; 17 ; 25 ; 30 ; 31 ; 40                                       |
| Poursuivre l'action existante, sans rien y changer fondamentalement   | Actions n° 8 ; 16 ; 21 ; 39 ; 40   |
| Asseoir, renforcer l'image de l'action, sa notoriété  | Actions n° 16 ; 24 ; 31  |
| Réfléchir au devenir  | Actions n° 11 ; 35   |
| Élargir et renouveler le bénévolat  | Actions n° 24 ; 36   |
| Orienter le projet vers une optique de développement soutenable   | Actions n° 6 ; 25  |
| Avoir plus de bénéficiaires   | Actions n° 11 ; 23   |
| Assurer une bonne symbiose association/habitants  | Actions n° 13 ; 23   |
| <i>Non renseigné</i>  | Actions n° 2 ; 4   |

Illustration 24 : Les perspectives envisagées pour les actions étudiées

On retrouve des thèmes qui apparaissaient en tant que difficultés rencontrées<sup>35</sup>, et qui là deviennent une perspective d'action. Cela démontre la prise en compte des difficultés et la volonté de les dépasser pour poursuivre. C'est notamment le cas pour les thèmes suivants :

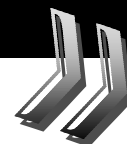
- ▶ Le renouvellement, l'adaptation et l'innovation des activités.
- ▶ Le développement du fonctionnement en partenariats, de la mise en réseau.
- ▶ La communication sur les actions menées et l'association porteuse pour une meilleure lisibilité.
- ▶ Le renouvellement et la redynamisation du bénévolat.
- ▶ L'attraction du public pour toucher davantage de personnes.

<sup>35</sup> Cf. pages 45 et 46, « Les difficultés rencontrées »

On observe en revanche que l'ordre diffère entre les difficultés exprimées et les perspectives envisagées en terme de nombre de citations. La priorité n'est pas spécialement donnée aux perspectives liées aux plus grosses difficultés. Une interprétation est de dire que celles-ci sont induites car elles sont jugées plus larges que l'action étudiée, relevant donc plutôt de perspectives générales de la structure.

*On parle d'exemplarité pour ces actions étudiées car elles sont riches de sens, de valeurs et des individus qui les portent. Au démarrage de l'action il y a deux entrées principales : le patrimoine d'un territoire ou le rassemblement de personnes. Alors on se fixe des objectifs de connaissance, de valorisation, de sensibilisation et d'animation. L'action patrimoniale du mouvement a de l'âge mais a su évoluer et s'adapter à son époque, elle est présente sur de nombreux territoires et elle rassemble autour d'elle une multitude d'acteurs tous tournés vers un même but, celui de se mettre au service de leur territoire.*

*On parle d'exemplarité pour ces actions étudiées car leur intérêt et leur plus-value sur les territoires ruraux et les populations qui s'y rattachent ont été démontrés. C'est pourquoi on retiendra de nombreuses belles initiatives présentes et en devenir, avec la conviction que l'action du mouvement des foyers ruraux et associations rurales est prometteuse... et durable.*



La richesse du mouvement des foyers ruraux en matière d'action patrimoniale est le sentiment auquel on s'attache à la conclusion de cette étude. Après avoir identifié 235 actions développées autour de la question du patrimoine au sein du mouvement des foyers ruraux et réparties sur le territoire national – portées par des structures locales, des fédérations départementales, des unions régionales ou des comités sportifs –, la photographie des 40 actions étudiées renvoie une image de diversité, de richesse, d'inventivité, d'humanité. Cette image caractérise bien ce que défend le mouvement. Les pratiques ainsi décryptées sont sources d'inspiration. Les perspectives exposées laissent entrevoir un bel avenir pour ces actions et pour celles qui suivront. Les limites signalées permettent de s'interroger. Le mouvement devra se donner les moyens de les dépasser.

Les observations soulignées au cours du travail d'analyse esquissent les contours de différentes pistes de réflexion et de travail dont le mouvement devra s'emparer. Les associations qui s'engagent dans des actions patrimoniales ont besoin d'être mieux outillées face à plusieurs problématiques récurrentes. On retiendra que, dans un triple objectif de valorisation de leurs forces vives, du patrimoine rural et des territoires ruraux, elles souhaitent :

- ▶ Travailler leur communication pour améliorer la lisibilité des actions sur le territoire rural (auprès des pouvoirs publics et de la population locale en particulier), et pour acquérir la reconnaissance qu'elles recherchent.
- ▶ Perfectionner leur travail en réseau, en interne d'une part, en collaboration avec un partenariat élargi d'autre part. Les projets partagés par le plus grand nombre sont davantage porteurs à la fois de sens et en terme d'impact.
- ▶ Savoir mieux mobiliser le bénévolat, un bénévolat motivé, impliqué, renouvelé, pérenne.
- ▶ Savoir mieux valoriser le bénévolat.
- ▶ Travailler sur les coûts d'un projet, la recherche de financement, les moyens à mettre en œuvre qui favorisent l'autofinancement, de manière à être mieux armés et plus sereins pour la conduite du projet.
- ▶ Savoir mieux évaluer son action.
- ▶ Etc.

En réalité, ces axes de réflexion qui ressortent de l'étude sur le patrimoine rural semblent excéder le cadre strict de la thématique traitée. Aucun d'entre eux n'est véritablement propre au fait d'agir sur le thème du patrimoine. Mais si ces constats sont vrais pour une action du mouvement des foyers ruraux, ils le sont en particulier pour une action patrimoniale du mouvement des foyers ruraux. C'est ce que démontre l'étude.

On en arrive alors à l'instant où l'on vérifie les hypothèses posées au démarrage de l'étude. Oui, les foyers ruraux participent au développement durable des territoires ruraux. Cette participation est souvent implicite dans le cas des actions étudiées, mais dans les faits toutes les dimensions du développement durable sont investies et de manière interconnectée. Oui, les foyers ruraux permettent aux populations rurales de s'approprier leur patrimoine et de l'ouvrir aux autres. Pour chaque projet on parle de découverte et de transmission vers un large public. Oui, l'action des foyers ruraux souligne la diversité et la pluralité du patrimoine rural.

De manière introspective, l'étude revêt de nombreux intérêts. On compte parmi eux la mise en évidence d'une diversité d'actions de qualité, tant dans leur approche que dans la nature du patrimoine valorisé, et le fait de pouvoir décortiquer des actions conduites dans diverses situations et de différents territoires. Par ailleurs, le groupe de travail constitué autour de ce travail, malgré un effectif relativement réduit, a été très motivé par le projet et fidèle aux rendez-vous institués. Le contact au sein du groupe avec des personnes issues de différents points du territoire national, unies par les mêmes problématiques et des aspirations convergentes, le fait de formaliser ce type d'échanges grâce à l'étude et celui de pouvoir en transmettre l'esprit soulignent toute la pertinence du travail d'étude.

Néanmoins, elle comporte aussi quelques limites. D'une part, des territoires n'ont pas répondu au premier repérage des actions. Cela est très dommageable car des actions très intéressantes ne figurent pas dans cette étude. Cela souligne la difficulté à sonder le réseau de manière exhaustive. D'autre part, certaines grilles d'enquête sont restées incomplètes même après plusieurs relances auprès des associations. La partie financement a été la plus lésée. Enfin, la réalisation de l'étude a été décalée dans le temps. Des difficultés ont été rencontrées pour dégager le temps nécessaire à la réalisation de l'étude et le contexte troublé de la CNFR en 2008-2009 a eu quelques répercussions sur la vie du groupe de travail. Les retards pris entre le départ du projet et sa conclusion ne sont en aucun cas satisfaisants.

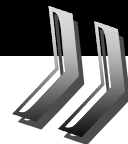
On retiendra tout de même que les initiatives en terme de patrimoine dépeintes par l'étude méritent d'être connues et reconnues. Différentes productions écrites sont ainsi destinées à promouvoir et valoriser les actions patrimoniales du mouvement des foyers ruraux. Le présent rapport d'analyse, un document de synthèse et une brochure sont à la disposition de tous. Cette brochure souhaitée « grand public » est un outil à diffuser largement de façon à montrer la diversité du patrimoine rural et la richesse apportée aux territoires ruraux grâce à l'action des associations du mouvement rural qui s'emparent de ce patrimoine.

D'autres projets naissent pour que continue de vivre l'action de la CNFR autour de la question du patrimoine. Il s'agit : de poursuivre la création d'un réseau de personnes qui ont des pratiques autour du patrimoine pour échanger, partager des informations, proposer des formations ; de maintenir un système de veille des actions patrimoniales du réseau ; de trouver une place dans les rencontres nationales pour continuer de valoriser les actions patrimoniales, etc. La CNFR porte également depuis plusieurs mois un projet du nom de « Mémoires vives » qui veut répondre aux besoins du réseau et amplifier qualitativement et quantitativement les actions menées dans le domaine du patrimoine immatériel. Une formation a déjà été mise en place en novembre 2009. Intitulée « Mémoires vives. Faire vivre la mémoire par l'action culturelle », elle a participé à favoriser le développement des savoir-faire des porteurs associatifs d'actions culturelles s'appuyant sur la mémoire (recherche de sens d'une action mémorielle, méthodes de collectage, posture du collecteur, conception, mise en œuvre et valorisation de l'action).

*« [...] la nation n'est plus désormais le référent auquel renvoie le "patrimoine" tel que le mobilisent les associations du patrimoine. Ce référent est bien plus hétérogène culturellement, davantage porté sur ce que les générations passées ont fait, avec l'idée d'une continuité signifiante à maintenir [...]. La mémoire, à travers les objets que désignent les associations, qu'elles choisissent dans une liste qui semble inépuisable, ne renvoie pas à un passéisme, à un repli sur soi, mais à une façon de qualifier le territoire, de lui donner du relief, voire de le développer [...]. »<sup>36</sup>*

---

<sup>36</sup> TOLILA Paul (sous la direction de), « Les associations culturelles », p 11



Sites Internet vérifiés le 31/01/2011

## DÉFINIR LE PATRIMOINE

- ▶ CHASTEL A. et BABELON J.-P., **La notion de patrimoine**, Paris, Liana Levi, nouvelle édition 2004
- ▶ Collectif, **Le patrimoine culturel immatériel**, Actes Sud, Babel, 2004
- ▶ AUDRERIE Dominique, **Petit vocabulaire du patrimoine culturel et naturel**, Bordeaux, Confluences, 2003
- ▶ CEMAT, **Guide européen d'observation du patrimoine rural**, Conseil de l'Europe, 2003
- ▶ GLEVAREC H. et SAEZ G., **Le patrimoine saisi par les associations**, La Documentation française, 2001
- ▶ TOLILA Paul (sous la direction de), **Les associations du patrimoine**, Développement culturel n°136, Paris, 2001
- ▶ Collectif, **Le Patrimoine**, Collection État et culture, Paris, La Documentation française, 1992
- ▶ SOURCE, site de l'actualité du tourisme et du patrimoine rural, <http://www.source.asso.fr>

## INTERVENIR SUR LE PATRIMOINE

- ▶ GRUNENWALD M.-L., **Restaurer le patrimoine rural non protégé : pourquoi, pour qui, comment ?**, Conseil Général de la Côte d'Or, juin 2007, <http://www.cg21.fr>
- ▶ Collectif, **Guide de valorisation du patrimoine rural**, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2001
- ▶ POULOT Dominique, **Patrimoine et musées, L'institution de la culture**, Hachette Éducation, octobre 2001
- ▶ ROBERT Maurice, **Patrimoine de pays - Guide d'étude et de valorisation**, Éditions Limoges, novembre 1999
- ▶ MOHEN Jean-Pierre, **Les Sciences du patrimoine : identifier, conserver, restaurer**, Paris, Odile Jacob, 1998
- ▶ PILLET Yves, **La valorisation du patrimoine en milieu rural**, rapport pour le ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1991
- ▶ Fédération Patrimoine-Environnement, site du réseau national, <http://www.associations-patrimoine.org>

## PAYSAGE ET PATRIMOINE

- ▶ SCHAMA Simon, **Le Paysage et la mémoire**, le Grand livre du mois, Paris, 1999
- ▶ BOUILLON Didier, **Le Paysage, un patrimoine à gérer**, Études rurales n°121, pp 197-205, 1991
- ▶ PITTE Jean-Robert, **Histoire du paysage français**, Taillandier, 1983

## MÉMOIRE ET PATRIMOINE

- ▶ Histoire et mémoire : bibliographie collective, Dakirat, 2006, <http://lodel.imageson.org/dakirat/document.html?id=62>
- ▶ Collectif, **Mémoires partagées, mémoire vivante**, Pour n°181, pp 51-176, Paris, 2004
- ▶ JEUDY Henri-Pierre, **Entre mémoire et patrimoine**, Paris, Presses universitaires de France, 1995
- ▶ TODOROV Tzvetan, **La mémoire devant l'histoire**, Terrain n°25, pp 101-112, 1995  
<http://terrain.revues.org/index2854.html>
- ▶ Ministère de la Culture et de la Communication, Mission Ethnologie, <http://www.culture.gouv.fr/mpe/>

## MODERNITÉ ET PATRIMOINE

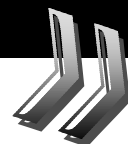
- ▶ COTÉ François, **Patrimoine et nouvelles technologies. Quelques repères**, Revue Continuité n°99 dossier : **Patrimoine et technologies de l'information**, 2003-2004
- ▶ POULOT Dominique (sous la direction de), **Patrimoine et modernité**, L'Harmattan, 1998
- ▶ BOURDIN Alain, **Le patrimoine réinventé**, PUF, collection Espace et liberté, 1984

## LE PATRIMOINE AU SERVICE DES TERRITOIRES

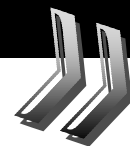
- ▶ Collectif, **Deux exemples d'études sur les retombées économiques et sociales dans le domaine du patrimoine**, Éditions Fage, 2008
- ▶ **Le patrimoine départemental : bien commun et échanges économiques**, Rapport du Conseil départemental de concertation des Bouches-du-Rhône, 2006
- ▶ MALET Jacques, **La France associative en mouvement**, CerPhi, 4<sup>e</sup> édition 2006
- ▶ TOLILA Paul (sous la direction de), **La valorisation économique du patrimoine : mesure et outils**, Développement culturel n° 141, Paris, 2003
- ▶ GREFFE Xavier, **La valorisation économique du patrimoine**, Paris, La Documentation française, 2002
- ▶ BEGHAIN Patrice, **Le patrimoine : culture et lien social**, Presses de sciences po, 1998
- ▶ Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Ministère de la Culture et de la communication, Mission du patrimoine ethnologique, **Quand le patrimoine fait vivre les territoires**, Paris, éditions du CNFPT, 1996 (territoires ruraux)
- ▶ CHIVA Isac, **Une politique pour le patrimoine culturel rural**, rapport présenté à M. Jacques TOUBON, ministre de la Culture et de la Communication, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 1994  
[www.culture.gouv.fr/mpe/dossiers/rapport\\_chiva.htm](http://www.culture.gouv.fr/mpe/dossiers/rapport_chiva.htm)
- ▶ VAN DE WALLE I. (sous la direction de), **Le patrimoine local, un outil de développement**, Rapport d'étude, Paris, Association Nationale pour le développement local et les Pays, 1987
- ▶ LAMAISON Pierre, **Ethnologie et protection de la nature. Pour une politique du patrimoine ethnologique dans les parcs naturels**, Rapport au ministère de l'Environnement, Paris, éditions de l'EHESS, 1982
- ▶ SENCÉBÉ Yannick, **La patrimonialisation du rural**, Cours proposé à la faculté de Dijon  
<http://www.dijon.inra.fr/esr/pagesperso/sencebe/Patri.pdf>

## LES FOYERS RURAUX ET LE PATRIMOINE

- ▶ Confédération nationale des Foyers ruraux, **Paroles de terrain : actes des États généraux du mouvement des foyers ruraux**, La Ferté-Macé, Imprimerie Compédit Beauregard, 2000
- ▶ Confédération nationale des Foyers ruraux, **Des Villages qui bougent**, La Ferté-Macé, Imprimerie Compédit Beauregard, 2<sup>e</sup> édition juin 1997
- ▶ Confédération nationale des Foyers ruraux, **Les Foyers ruraux 1946-1996 : cinquante ans d'éducation populaire pour le développement rural**, La Ferté-Macé, Imprimerie Compédit Beauregard, 1996
- ▶ Confédération nationale des Foyers ruraux, **Gestion et valorisation du patrimoine**, compte-rendu des formations nationales 1990-1991, Montpellier, Imprimerie Quick-print, 1992
- ▶ Confédération nationale des Foyers ruraux, site officiel de la CNFR, <http://www.mouvement-rural.org/>

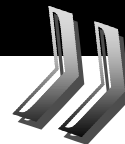


|  |    |
|--|----|
| Illustration 1 : Échéancier de l'opération.....  | 20 |
| Illustration 2 : Tableau répertoriant la provenance des actions repérées .....                           | 24 |
| Illustration 3 : Carte de repérage des actions locales, départementales et régionales étudiées .....     | 26 |
| Illustration 4 : Tableau synoptique des actions étudiées et des applications qui leur correspondent..... | 32 |
| Illustration 5 : Les différents éléments déclencheurs des actions étudiées .....                         | 35 |
| Illustration 6 : Tableau synoptique des objectifs des actions étudiées.....                              | 36 |
| Illustration 7 : La place des actions étudiées dans les activités de leurs structures .....              | 38 |
| Illustration 8 : Les périodes de démarrage des actions étudiées .....                                    | 39 |
| Illustration 9 : Les territoires d'influence des actions étudiées .....                                  | 39 |
| Illustration 10 : Les publics ciblés par les actions étudiées .....                                      | 40 |
| Illustration 11 : Les acteurs des actions étudiées.....  | 41 |
| Illustration 12 : Les partenaires des actions étudiées .....   | 42 |
| Illustration 13 : La mobilisation suscitée par les actions étudiées et ses effets .....                  | 43 |
| Illustration 14 : Les cibles de la communication mise en place lors des actions étudiées.....            | 44 |
| Illustration 15 : Les difficultés rencontrées lors des actions étudiées .....                            | 46 |
| Illustration 16 : Les écarts constatés entre les résultats prévus et ceux obtenus .....                  | 48 |
| Illustration 17 : Les résultats obtenus en adéquation avec ce qui était espéré.....                      | 49 |
| Illustration 18 : Le poids des budgets des actions étudiées .....  | 50 |
| Illustration 19 : La part des investissements dans le budget des actions étudiées.....                   | 51 |
| Illustration 20 : La part du fonctionnement dans le budget des actions étudiées .....                    | 51 |
| Illustration 21 : La part des subventions dans le budget des actions aidées .....                        | 51 |
| Illustration 22 : La part du bénévolat dans le budget des actions étudiées.....                          | 52 |
| Illustration 23 : La valeur du bénévolat selon les actions étudiées .....                                | 52 |
| Illustration 24 : Les perspectives envisagées pour les actions étudiées.....                             | 53 |



|   |    |
|---|----|
| Sommaire .....  | 7  |
| Préambule .....   | 9  |
| Introduction.....   | 11 |
| Partie 1 : Une étude sur la question du patrimoine.....               | 13 |
| 1. La genèse du projet d'étude .....                                  | 13 |
| ■ L'historique de l'étude .....                                       | 13 |
| ■ La convention.....  | 14 |
| ■ La mobilisation des acteurs .....                                   | 14 |
| 2. Les objectifs de l'étude .....                                     | 15 |
| 3. Des définitions préalables .....                                   | 15 |
| ■ Le patrimoine rural .....   | 15 |
| ■ Les bonnes pratiques.....   | 18 |
| 4. La méthodologie mise en œuvre .....                                | 19 |
| ■ Phase 1 : repérage et recensement .....                             | 19 |
| ■ Phase 2 : sélection et enquête .....                                | 20 |
| ■ Phase 3 : analyse des résultats.....                                | 21 |
| ■ Phase 4 : préparation des restitutions .....                        | 22 |
| Partie 2 : Les actions « patrimoine » du mouvement.....               | 23 |
| 1. Les actions repérées .....   | 23 |
| ■ Tous les champs du patrimoine sont couverts .....                   | 23 |
| ■ Les actions « patrimoine » occupent tout le territoire .....        | 24 |
| ■ Les actions « patrimoine » se développent à différents niveaux..... | 25 |
| 2. Les actions sélectionnées .....                                    | 25 |
| ■ Le respect des critères de sélection .....                          | 25 |
| ■ L'échantillon constitué : thème / territoire / niveau d'action..... | 25 |
| ■ L'échantillon constitué : objectifs et moyens mis en œuvre .....    | 27 |
| 3. Les actions et leurs applications.....                             | 28 |
| ■ L'adoption d'une méthode spécifique .....                           | 29 |
| ■ L'intervention dans un secteur thématique.....                      | 29 |
| ■ Le positionnement sur un public précis .....                        | 30 |

|  |    |
|--|----|
| Partie 3 : L'intérêt et l'impact d'actions « exemplaires » .....   | 34 |
| 1. Le constat de départ.....                                       | 34 |
| ■ L'élément déclencheur.....                                       | 34 |
| ■ L'objectif.....  | 35 |
| ■ Le contexte .....  | 38 |
| 2. L'action .....  | 38 |
| ■ L'action dans le temps .....                                     | 39 |
| ■ Le territoire.....   | 39 |
| ■ Les acteurs .....  | 40 |
| 3. La mise en œuvre.....   | 42 |
| ■ Les étapes .....   | 42 |
| ■ La mobilisation .....  | 42 |
| ■ La communication.....  | 43 |
| 4. Les résultats .....   | 45 |
| ■ Les difficultés rencontrées et leur effet sur les résultats..... | 45 |
| ■ Les forces des actions patrimoniales du réseau .....             | 48 |
| 5. Le financement .....  | 49 |
| ■ Les budgets .....  | 50 |
| ■ Les soutiens à l'action.....                                     | 51 |
| ■ Le bénévolat .....   | 52 |
| 6. Les perspectives.....   | 53 |
| Conclusion.....  | 55 |
| Bibliographie.....   | 57 |
| Table des illustrations .....                                      | 59 |
| Table des matières.....  | 60 |
| Annexes .....  | 62 |



## I. Le cahier des charges de l'étude

Annexe 1 de la convention 2007

Annexe 1 de la convention 2008

Annexe 1 de la convention 2009

## II. Les comptes-rendus des réunions du groupe patrimoine entre 2007 et 2009

Groupe de travail du 21 mai 2007

Groupe de travail du 5 novembre 2007

Groupe de travail du 6 décembre 2007

Groupe de travail du 3 mars 2008

Groupe de travail du 18 juin 2008

Groupe de travail du 4 décembre 2008

Groupe de travail du 1<sup>er</sup> avril 2009

Groupe de travail du 26 juin 2009

## III. Les documents produits pour la réalisation de l'étude

Phase 1 : le courrier de présentation, la grille d'inventaire et le guide pour compléter cette grille

Phase 2 : le courrier d'accompagnement, la grille d'enquête et le guide pour compléter cette grille

## IV. La liste des 235 actions repérées

## V. Les fiches descriptives des 40 actions sélectionnées